



**Rapport des ateliers du
Global Innovation Coop Summit
Montréal 27, 28, 29 septembre 2023**

**Ensemble, soyons
LEADERS**

**Devenons
CIRCULAIRES**

**Vivons le
NUMÉRIQUE**



Table des matières

Mise en contexte et remerciements.....	5
Structure du rapport.....	7
Devenons circulaires.....	8
Convergences entre les ateliers.....	8
Atelier Modèles d'affaires circulaires pour les coopératives.....	9
Notes prises lors de l'atelier.....	9
Résumé.....	11
Matière à réflexion sur l'économie circulaire et la décroissance ou économie écologique.....	12
Atelier Énergie communautaire.....	15
Notes prises lors de l'atelier.....	15
Résumé.....	16
Matière à réflexion sur comment contrer deux obstacles.....	17
Atelier L'économie circulaire et la voie coopérative du logement.....	18
Notes prises lors de l'atelier.....	18
Résumé.....	19
Matière à réflexion sur le modèle « district energy ».....	19
Atelier Une seule sante (One Health) — le cercle positif.....	21
Notes prises lors de l'atelier.....	21
Résumé.....	22
Matière à réflexion sur l'approche holistique intersectorielle.....	22
Matière à réflexion sur comment valoriser l'équité du programme une seule santé (one health) par les pratiques des coopératives et des mutuelles.....	23
Vivons numérique.....	25
Convergences entre les ateliers.....	25
Atelier Gouvernance coopérative numérique.....	26
Notes prises lors de l'atelier.....	26
Résumé.....	27
Matière à réflexion sur la protection de la gouvernance démocratique.....	28
Atelier Durabilité numérique des coopératives.....	29
Notes prises lors de l'atelier.....	29
Résumé.....	30
Matière à réflexion sur le pouvoir des biens communs numériques avec les coopératives de données....	31

Bon à savoir	32
À lire sur les coopératives de données et les biens communs numériques	33
Atelier Intercoopération numérique	35
Notes prises lors de l’atelier	35
Résumé	36
Matière à réflexion sur interopérabilité	36
Atelier Éducation coopérative par le numérique	38
Notes prises lors de l’atelier	38
Résumé	40
Matière à réflexion sur la question de labels numériques	40
Ensemble, nous sommes leaders	41
Convergences entre les ateliers	41
Atelier S’organiser collectivement pour transformer	42
Notes prises lors de l’atelier	42
Résumé	43
Matière à réflexion sur un modèle d’accompagnement et de mentorat au sein des coopératives	44
Atelier la coopération tout au long de la chaîne d’approvisionnement	45
Notes prises lors de l’atelier	45
Résumé	46
Matière à réflexion sur l’approche holistique intersectorielle	47
Atelier Gouvernance des coopératives multipartites	48
Notes prises lors de l’atelier	48
Résumé	49
Matière à réflexion sur l’approche holistique intersectorielle	49
Atelier Mise en réseau des coopératives et des organisations non coopératives en vue d’une autonomisation locale	51
Notes prises lors de l’atelier	51
Résumé	52
Matière à réflexion sur la création de points chauds régionaux favorables à la coopération	52

Mise en contexte et remerciements

Le Global Innovation Coop Summit est né en réponse à des demandes répétées émanant des coopératives et mutuelles, qui souhaitent disposer d'un espace dédié à la discussion d'idées innovantes dans les domaines technologiques, sociaux, de gestion, de gouvernance, de développement commercial, de partage de bonnes pratiques, ainsi que pour acquérir des connaissances sur les tendances qui influencent les pratiques commerciales de ce modèle.

Le GICS en est actuellement à sa deuxième édition en présentiel. Lors de la première édition en 2022, qui s'est tenue dans les locaux du Crédit Agricole, les participants et les panélistes ont clairement exprimé la nécessité d'agir en matière d'environnement et en faveur des Objectifs de développement durable. Pour répondre à ces besoins, un comité consultatif composé de coopératives et d'organisations intéressées par le modèle coopératif a été créé. Son rôle était de guider l'équipe du GICS dans le choix éclairé des sujets pertinents pour les coopératives et les mutuelles.

Au cours de ces échanges, il a été convenu que pour l'édition à venir :

- Les participants devraient repartir avec un « plat à emporter » qui leur permettrait, s'ils le souhaitent, de partager les discussions au sein de leur propre réseau de coopératives et de mutuelles, en leur offrant une perspective internationale sur les enjeux, les leviers et les actions possibles.
- La formule devrait favoriser une participation et une interaction accrues entre les panélistes et les participants lors des sessions plénières.
- Elle devrait également encourager les échanges entre les participants, d'où la création des ateliers qui ont permis la réalisation de ce rapport.

Sous le thème « Agir maintenant, à la manière des coopérateurs, pour un avenir circulaire et numérique », qui a eu lieu grâce à la précieuse collaboration de notre co-hôte l'Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène-Desjardins de HEC. Le GICS 2023 de Montréal a été un succès, à la fois en termes de participation - nous avons triplé le nombre de participants, avec 363 participants venant de 35 pays différents - et en termes d'activités disponibles : 4 entretiens, 6 conférenciers, 4 panels pour lancer les débats, et 12 ateliers thématiques pour approfondir les sujets.

Nos premiers remerciements reviennent à notre groupe aviseur, qui ont crue à nous depuis le début de cette aventure du GICS et ont su nous guider vers les bons choix de thème pour les coopératives et les mutuels. Il s'agit de : Agnès Mathis, Directrice Coop Europe, France; Alexandra Wilson, Présidente du Groupe consultatif sur l'identité coopérative de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), Canada; Ana Aguirre, Co-Founder and Worker-Owner, Tazebaez Co-op, President of ICA Youth Committee, Spain; Andrea Renaud, Directrice des affaires coopératives; Sillio Groupe Coopératif, Canada; Balu Iyer, Director ICA Asi Pacifique, India; Greg Dinsdale, President & CEO, LBMX Inc, Canada; Ilana Gotz, Coordinatrice EURICE et ICBEC, Italie; Marjaana Saarikoski, Director of Cooperative Affairs and Partnerships at SOK Corporation,, Finland; Marie-Josée Paquette, General Director, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Canada; Myriam Demers, Directrice principale Culture et Coopération Mouvement Desjardins, Canada; Phil Posenby, CEO, Midcounties, United Kingdom ; Violetta Nafpaktiti, Managing Director DotCoop, United Kingdom.

Nous tenons à remercier le comité scientifique de la conférence, Luc Audebrand, Professeur titulaire, Université Laval, Canada ; Justine Ballon, Professeure adjointe, Département de management, HEC Montréal, Canada ; Karen Miner, Directrice générale, International Centre for Co-operative Management, Université Saint Mary's, Canada ;

Sonja Novkovic, Professeure, Directrice académique, International Centre for Co-operative Management, Saint Mary's University, Canada ; et Rafael Ziegler, Professeur agrégé, Département de management, HEC Montréal, Canada, pour nous avoir aidés à élaborer le contenu du programme de l'événement de Montréal.

De plus, nous avons ouvert les portes pour permettre aux jeunes coopérateurs, aux étudiants et aux petites coopératives de participer en échange de leur bénévolat, notamment lors de la prise de notes lors des ateliers. Nous leur sommes très reconnaissants, car ces volontaires, ces leaders de tables, ont contribué de manière significative à rendre possible la rédaction de ce rapport.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous les leaders de table pour leur travail exceptionnel, parmi lesquels : Alain Blanchette, Andrea Brennan, Andrew Escobar, Ann Delarosbil, Audrey Sénéchal, Caroline Talbot, Chantale Jacques-Gagnon, Chloe Williams, Colette Lebel, Florence Brochu, Florence Lamothe, Gaëlle Crête, Guillaume Brien, Hortense Montoux, Isabelle Sauriol, Jason Rivest, Jean-Emmanuel Bouchard, Jeremie Lotono Bokungu, Johanne Lavoie, Kiswendsida Ouedraogo, Kristen Murray, Marie-Pier Garneau, Peter Westall, Olivia Champagne, Olivia Lagacé, Othmane Khaoua, Rachel Robitaille, Renaud Boisvert, Shylah Wolfe et Yvan Rouillé.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance envers tous les panelistes qui ont enrichi les discussions au sein des ateliers grâce à leurs idées et leurs connaissances. Parmi eux : Akinori Suzuki, Annie Levasseur, Cindy Vaucher, Claude-André Guillotte, Dan Lussier, Dan Waddle, David Thomas, Elena Badeanschi, Gaëlle Généreux, Goran Jeras, Hazel Corcoran, Igor Calzada, Ilana Gotz, Janielle Maxwell, Jean Nolet, Jean R. Soublière, Johanne Saint-Charles, John Kay, Julie LaPalme, Louis Cousin, LuAnn Werner, Luc Audebrand, Mary Nirlungayuk, Mathias Savignac, Michaela Cryer, Nadine Groulx, Nadine Leblanc, Patrick Cyr, Philippe Labrecque, Sara Horowitz, Sarah de Heusch, Shaun Fensom, Sokchiveneath Taing Chhoan, Thomas Bauwens et Tyler Paturel.

Nous exprimons également notre gratitude envers nos facilitateurs, qui ont dirigé avec maestria ces ateliers : Claude-André Guillotte, Jean-Louis Bancel, Jessica Cabana, Justine Ballon, Luc Audebrand, Martin Van Den Borre, Martine Vézina, Myriam Michaud, Patrice Gauthier, Rafael Ziegler, Tim Ross et Zuraidah Hoffman.

Un merci particulier est adressé à l'équipe du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), qui a apporté une précieuse assistance dans la création de la formule des ateliers. Parmi ses membres : Alain Blanchette, Audrey Sénéchal, Caroline Talbot, Coralie Auzaté, Édith Pelletier, Florence Brochu, Hélène Paré, Isabelle Sauriol, Jessica Cabana, Johanne Lavoie, Marie-Pier Reid, Olivia Lagacé, Rachel Robitaille et Valérie Pouliot.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance spéciale à Marie-Pier Reid, Conseillère à l'éducation au CQCM, qui a orchestré le fonctionnement, outillé les ateliers et préparé avec brio les leaders de table, les facilitateurs et les panelistes des ateliers.

Structure du rapport

Il s'agit d'un rapport, et non d'une analyse approfondie de tout ce qui a été dit. Il se veut neutre, laissant ainsi aux lecteurs la possibilité de tirer leurs propres conclusions. Cependant, à la lecture de ce qui a été rapporté, il est frappant de constater des similitudes entre les ateliers de chaque grand thème : « Devenons circulaire », « Vivons le numérique », et « Ensemble soyons leaders ». Ces thèmes constituent les trois principaux chapitres qui forment le cœur du rapport.

Chaque chapitre commence par un énoncé des « Convergences entre les ateliers » regroupant les similitudes constatées au sein des quatre ateliers qui composent chaque chapitre. Ensuite, vous trouverez les « Notes prises lors de l'atelier », qui présentent les défis, les leviers, et les pratiques d'intercoopération identifiés. Ces notes sont suivies d'un « Résumé » mettant en lumière les éléments clés. Enfin, chaque chapitre inclut une section « Matière à réflexion », tirée d'une idée ou d'un concept qui a émergé lors de l'atelier, et parfois une rubrique « Bonne à savoir », fournissant des définitions et des références pour approfondir la compréhension du sujet traité lors de l'atelier.

Devenons circulaires

Rapport des ateliers interactifs menés avec les participants

Convergences entre les ateliers

Défis à travers les contextes coopératifs :

Les défis varient en fonction des différences culturelles, des modèles de consommation, de la reconnaissance limitée des coopératives, des contraintes en ressources, et de la résistance à l'adoption des principes circulaires. La tension inhérente entre la réalisation de l'impact et la quête de la croissance complique davantage les opérations des entreprises coopératives.

Stratégies pour surmonter les défis :

Les stratégies identifiées incluent la reconnaissance de l'importance du travail collaboratif, la réaffectation des profits vers des objectifs collectifs, l'influence sur les politiques grâce à l'éducation et au plaidoyer, ainsi que la priorisation de l'éthique et de la réglementation dans l'adoption de la technologie. L'exploitation de la technologie est cruciale pour la création de communautés et la promotion de la transition numérique.

Meilleures pratiques pour l'intercoopération :

La promotion du partage des connaissances, l'activation des ressources et l'échange d'idées au sein de diverses entités coopératives est mise en avant. Cela implique la formation d'alliances, le partage de données pour faciliter les pratiques de l'économie circulaire, et la promotion d'une collaboration étroite entre les coopératives.

Dans l'ensemble, ces conclusions soulignent le rôle crucial des coopératives dans la promotion de la transition vers une économie circulaire et l'atteinte des ODD. En relevant les défis, en mettant en œuvre des approches stratégiques, et en s'engageant activement dans l'intercoopération, les coopératives peuvent maximiser leur impact, favoriser la durabilité, et plaider en faveur d'un avenir circulaire et équitable.

Atelier Modèles d'affaires circulaires pour les coopératives

11 h 30	Modèles d'affaires circulaires pour les coopératives : Cette session passe en revue toutes les stratégies de circularité et le modèle d'affaires des coopératives dans une économie circulaire. Sur la base d'un projet de recherche pionnier au Québec, nous discuterons d'une cartographie des modèles d'affaires des coopératives et nous introduirons des outils pour faire progresser la circularité au sein d'une coopérative, mais aussi entre coopératives. Ces outils peuvent-ils aider les coopératives ? Peuvent-ils soutenir l'intercoopération ?
Facilitateur	Rafael Ziegler , Ph. D., Directeur de l'Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène-Desjardins, HEC Montréal, Canada
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Gaëlle Généreux, Cheffe de projet TIESS, Canada• Cindy Vaucher, Cofondatrice de Retourzy—Service de partage de contenants consignés pour la restauration, Canada• Akinori Suzuki, Chef du groupe de promotion de l'environnement, Co-op Sapporo, Japon

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

Culture de la consommation

- La culture de la consommation représente un défi, notamment parce qu'elle met l'accent sur l'individu. Les pressions du marché, la perception externe et l'évaluation posent des défis.
- L'esprit de compétition et le manque de coopération nécessitent une transformation.
- En revanche, il existe un risque de ne s'attaquer qu'aux symptômes plutôt qu'aux causes profondes.
- La prise de conscience, la résistance au changement et l'éducation doivent être abordées (la culture de la consommation crée des résistances au changement dans les esprits).
- Besoin d'une meilleure prise de conscience et d'une redistribution plus stratégique de la richesse.
- Méconnaissance des régions plus pauvres du monde (où nos "déchets" finissent souvent) et des limites des ressources.

Reconnaissance des coopératives dans l'économie (circulaire)

- L'économie circulaire axée sur le marché présente des défis ; l'aspect social de l'économie circulaire n'est souvent pas reconnu (par exemple, l'insertion professionnelle et le travail effectué au sein des entreprises et à domicile) nécessite une attention particulière. La transition de l'économique au social représente un défi majeur.
- L'abord des problèmes sociaux dans l'économie circulaire nécessite l'éducation et l'implication des jeunes.
- Un examen critique de la gouvernance est nécessaire.
- Les indicateurs et les prix ne reflètent pas tous les coûts (sociaux et environnementaux).

Pour les coopératives, qui travaillent souvent au sein d'organisations de petite taille et dépourvues de ressources, l'ajout de la "circulaire" peut simplement représenter une exigence supplémentaire et difficile à assumer, créant une charge mentale.

- Les pratiques culturelles et les mentalités sont difficiles à changer, posant des obstacles à la transformation.

- Le manque de connaissance des ressources du réseau coopératif est un défi.

Pour les coopératives de plus grande envergure, il peut y avoir un manque de maturité des chaînes de valeur et des marchés coopératifs (ce qui rend la coopération intercoopérative difficile).

Soutien politique

- Les politiques actuelles manquent de solidarité (et de reconnaissance des coopératives dans les politiques, y compris un soutien plus dédié).
- La tension entre l'échelle (pour avoir un impact) et la croissance nécessite une mesure, un accompagnement et un soutien appropriés.

LEVIER :

- Les coopératives fournissent des produits significatifs, voire fondamentaux (par exemple, répondant à des besoins tels que le logement, la nourriture, etc.).
 - Les coopératives ont une structure collective (allant au-delà de l'individualisme qui laisse penser que l'action significative n'est pas possible ou n'a pas d'impact).
 - Réinvestissement des excédents générés.
 - Mise en commun du capital, combinaison de l'expertise et des ressources financières (par exemple, Sommet international des coopératives, 2012).
 - Facilitation de l'accès au capital pour encourager la coopération et l'intercoopération (C2C), favorisant un écosystème de données, de recherches et d'exemples disponibles.
- Les coopératives en tant que mouvement peuvent
 - Se mobiliser vers un objectif commun (au-delà des objectifs individuels ou organisationnels uniquement).
 - Faire pression (par l'intermédiaire de fédérations/grandes coopératives) pour établir un cadre législatif et financier favorable ; Mettre en œuvre des réglementations pour lutter contre le confort des habitudes.
 - Promouvoir l'intercoopération coopérative/circulaire ; Créer des plateformes pour l'économie circulaire et développer des alliances coopératives ; Créer des systèmes de signalisation pour guider les actions ; Établir des mécanismes, des processus et des programmes qui favorisent le partage de plateformes et encouragent la pensée différente.
 - Favoriser un sentiment de communauté.
 - Profiter des opportunités pour changer les paradigmes.
- Le rôle important des jeunes coopérateurs dans l'apport de nouvelles idées, mais aussi la reconnaissance du changement générationnel et du rôle de la génération plus âgée.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Établir des alliances inhabituelles reposant sur un nombre minimal de principes partagés pour favoriser l'engagement et l'accord.
 - Travailler de coopération à coopération, mais également entre secteurs (par exemple, les coopératives de logement avec les coopératives agricoles) ; créer des alliances, construire des passerelles et offrir des espaces partagés, en restant ouvert aux autres coopératives.
 - Travailler non seulement avec des coopératives, mais aussi avec des partenaires externes.

- Mettre en place un système permettant l'expérimentation sans sanctions financières, encourageant l'innovation.
 - Encourager davantage d'incitations à la "coopétition" en stimulant les projets de collaboration.
 - Utiliser les capacités uniques de chaque coopérative dans la poursuite des objectifs de circularité, mettant en avant la promotion et la valeur de chacune.
- Données
 - Mettre les données à disposition et les partager.
 - Concevoir des stratégies saines de collaboration des données pour assurer une gestion transparente et responsable de l'information.
 - Favoriser le partage des apprentissages grâce à des plateformes comme PortailCoop/Coop Portal pour renforcer la collaboration et l'échange de connaissances.
 - Développer un écosystème de C2C avec une expertise spécialisée en géolocalisation, mettant l'accent sur la réduction des émissions.
 - Communication :
 - Mettre en pratique et communiquer :
 - Mettre en œuvre des engagements pour renforcer la crédibilité, mais aussi les communiquer.
 - Intensifier les efforts éducatifs, en faisant du gouvernement l'entité principale responsable de l'éducation, de l'incitation et de la capitalisation pour soutenir un écosystème de C2C. Cela inclut le partage de données sur le traitement des déchets et des ressources, contribuant ainsi à la réalisation d'une économie circulaire.

Résumé

Les défis identifiés dans le contexte coopératif englobent diverses problématiques. Ils commencent par la culture de la consommation qui individualise le défi, favorise une culture de la compétition et des biens de consommation jetables, et se concentre sur les symptômes plutôt que sur les causes profondes. De plus, le rôle et le travail social des coopératives ne sont souvent pas reconnus en raison de l'accent mis sur la technologie dans le discours prédominant sur l'économie circulaire (par exemple, le manque de reconnaissance du travail humain et des problèmes de santé dans les centres de recyclage, tant ici que dans le Sud global, et de ses « ramasseurs de déchets » ; ou du travail de consommation généré tel que le travail de recyclage effectué dans la sphère privée et dans les organisations). Pour les coopérateurs, qui travaillent souvent au sein d'organisations de petite taille et dépourvues de ressources, l'ajout de la « circulaire » peut simplement représenter une exigence supplémentaire et une « charge mentale » supplémentaire. Pour les coopérateurs de plus grande envergure, il peut y avoir un manque de maturité des chaînes de valeur coopératives et des marchés (ce qui rend la coopération intercoopérative difficile). Enfin, les politiques actuelles manquent de solidarité (et de reconnaissance des coopératives dans les politiques, y compris un soutien plus dédié ; ainsi que l'élimination des subventions pour les grands acteurs corporatifs). Les tensions entre l'échelle (pour avoir un impact) et la demande de croissance nécessitent une mesure appropriée, un accompagnement et un soutien pour mettre en avant la véritable option des coopératives et des réseaux coopératifs.

Pour surmonter ces défis, **plusieurs leviers sont identifiés**. Ils incluent, tout d'abord, une reconnaissance de la signification du travail et de la coopération, ce qui est facilement réalisé pour les coopératives qui sont mises en place en réponse aux besoins. Deuxièmement, la structure collective des coopératives leur permet de réinvestir les bénéfices en vue de poursuivre des objectifs collectifs, d'utiliser l'éducation, l'échange entre pairs et le lobbying pour influencer les politiques et créer des écosystèmes coopératifs. Le changement de génération et les jeunes coopérateurs sont également importants à mentionner ici.

Les **meilleures pratiques pour l'intercoopération** incluent la création d'alliances inhabituelles entre coopérateurs, également de différents secteurs, mais construites sur des principes coopératifs, mais aussi des alliances avec d'autres types d'organisations ; collecter des données et les partager pour permettre des plateformes de données et des expérimentations le long et à travers les chaînes de valeur ; s'assurer que les coopératives maximisent réellement en pratique la résonance des principes coopératifs avec l'économie circulaire, mais aussi qu'elles communiquent cela (mettre en pratique ce que l'on dit et dire ce que l'on fait).

Matière à réflexion sur l'économie circulaire et la décroissance ou économie écologique

Les concepts d'économie circulaire et de décroissance abordent tous deux la nécessité d'une approche plus durable de la consommation et de la production. Cependant, le discours prédominant sur l'économie circulaire diffère considérablement de celui de la décroissance :

Économie circulaire :

Dans le discours dominant sur l'économie circulaire, l'accent est mis sur la conception de systèmes qui minimisent les déchets et favorisent l'utilisation continue, le recyclage et la régénération des ressources. L'objectif est de fermer les boucles et de créer un système plus efficace où les matériaux sont réutilisés, renouvelés, remanufacturés et recyclés.

L'objectif principal de l'économie circulaire est souvent formulé dans le contexte de la croissance durable. Elle considère les déchets comme une ressource potentielle et une opportunité de développement économique. L'objectif est de dissocier la croissance économique de l'épuisement des ressources finies et de la dégradation de l'environnement. La gouvernance démocratique ou sociale des organisations et de l'économie tend à être ignorée ou accordée une attention secondaire.

Décroissance :

La décroissance remet en question l'idée d'une croissance économique continue comme une nécessité. Elle propose une réduction délibérée de la consommation et de la production globales pour atteindre une société plus durable et équitable. Elle implique de repenser l'orientation sociale de la croissance du PIB vers le bien-être, la justice sociale et la durabilité écologique.

L'objectif principal de la décroissance est de créer une société qui fonctionne dans les limites écologiques de la planète, reconnaissant que la croissance perpétuelle est insoutenable. Elle plaide en faveur de la réduction des activités économiques pour assurer un équilibre avec l'environnement, même si cela signifie une diminution des mesures traditionnelles de la production économique.

Différences clés :

L'économie circulaire, dans le discours dominant, maintient une perspective orientée vers la croissance, où les pratiques durables soutiennent la croissance économique, tandis que la décroissance remet en question l'idée de croissance continue et met l'accent sur la nécessité de réduire les économies pour assurer la durabilité écologique (économie circulaire).

Bien que les deux approches visent à réduire les déchets et la demande de matières premières, l'économie circulaire adhère souvent à l'idée d'un métabolisme circulaire pour soutenir la croissance économique, tandis que la décroissance appelle à une réduction intentionnelle du taux métabolique global de la société.

En résumé, la distinction clé réside dans l'objectif ultime et la perspective sur la croissance. L'économie circulaire, telle qu'elle est comprise dans le discours dominant, vise à créer une croissance durable grâce à des pratiques circulaires, tandis que la décroissance remet en question la nécessité de la croissance elle-même pour atteindre une société plus durable et équitable.

Pouvons-nous adopter la décroissance tout en améliorant la qualité de vie des personnes?

Le concept de « décroissance » ne signifie pas nécessairement une réduction absolue de toutes les activités économiques, mais remet plutôt en question la poursuite continue de la croissance économique comme objectif principal. Le concept de décroissance propose une réorientation des priorités économiques vers la durabilité, l'équité sociale et la qualité de vie plutôt que vers la croissance quantitative.

Voici quelques idées clés sur la possibilité d'atteindre la décroissance économique tout en améliorant la qualité de vie :

- Réorientation des objectifs : La décroissance implique un changement fondamental dans la manière dont nous mesurons le progrès. Plutôt que de se concentrer uniquement sur la croissance du PIB, l'accent est mis sur des indicateurs plus holistiques tels que le bien-être, la santé, l'équité sociale et la durabilité environnementale.
- Moins de stress environnemental : En réduisant la dépendance aux ressources naturelles et en adoptant des modes de production et de consommation durables, la décroissance peut contribuer à atténuer le stress environnemental, ce qui, à long terme, peut améliorer la qualité de vie en préservant les écosystèmes.
- Réduction des inégalités : La décroissance peut être conçue pour favoriser une distribution plus équitable des ressources et des avantages sociaux. Cela peut contribuer à réduire les inégalités économiques et à améliorer la qualité de vie pour une plus grande partie de la population.
- Accent sur les besoins fondamentaux : Au lieu de stimuler la production de biens superflus, la décroissance encourage la satisfaction des besoins essentiels de la population. Cela peut se traduire par une amélioration de la qualité de vie en mettant l'accent sur la santé, l'éducation, le logement et d'autres aspects fondamentaux.
- Bien-être social : En promouvant des modes de vie axés sur le bien-être plutôt que sur la consommation matérielle, la décroissance peut créer des sociétés où le bonheur, la santé mentale et les relations sociales sont des objectifs centraux.

Il est important de noter que la mise en œuvre réussie de la décroissance nécessite une réflexion soignée, des politiques appropriées et un engagement collectif. Elle n'implique pas nécessairement un déclin généralisé de la qualité de vie, mais plutôt un réalignement des valeurs et des priorités pour créer des sociétés plus durables et épanouissantes.

Entre la conception dominante de la circularité comme croissance verte et la décroissance radicale qui s'oppose même aux marchés, le mouvement coopératif a un rôle crucial à jouer :

- En tant qu'organisations démocratiques, les coopératives peuvent apporter et étayer les dimensions « gouvernance » et « sociale » de l'économie circulaire avec une préoccupation pour les droits des travailleurs, les problèmes de santé, etc.
- En tant qu'entreprises, les coopératives peuvent adopter et tester des stratégies circulaires de manière à être guidées par les intérêts des membres (plutôt que par les intérêts des investisseurs).

En effet, nous voyons de nouvelles coopératives se créer avec la « circularité » comme une valeur dans leur mission et nous voyons des coopératives établies expérimenter et adopter des stratégies circulaires.

Atelier Énergie communautaire

11 h 30	<p>Énergie communautaire : L'énergie renouvelable gagne rapidement en popularité à travers le monde et est souvent la source d'énergie préférée dans les communautés disposant des ressources et de l'engagement partagé nécessaires pour réduire les coûts énergétiques et diminuer la dépendance aux combustibles fossiles. Les coopératives peuvent jouer un rôle important dans les initiatives énergétiques détenues par la communauté et contribuer de manière significative à l'économie circulaire, que ce soit dans les pays développés ou les économies émergentes. Découvrez comment les coopératives peuvent autonomiser les communautés et les municipalités en créant de la richesse de manière durable et en renforçant leurs économies. De quelle manière les coopératives sont-elles des innovateurs dans ce domaine ? Le modèle coopératif peut-il être le catalyseur d'une utilisation durable de l'énergie à long terme ? Quels sont les défis ?</p>
Facilitatrice	Zuraidah Hoffman , Storyteller primée et productrice, Experte en communication coopérative, États-Unis
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Michaela Cryer, Cheffe de Younity, Midcounties Co-Operative, Royaume-Uni• Dan Waddle, Vice-président principal, NRECA International, États-Unis• Thomas Bauwens, Professeur adjoint d'action collective pour le développement durable, École de Gestion de Rotterdam, Université Erasmus, Pays-Bas

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Le défi financier, incluant la capitalisation, les coûts d'implantation, et la rentabilité, est inextricablement lié à des considérations politiques et à l'idée que le temps équivaut à de l'argent.
- Les défis tels que l'adhésion communautaire, l'engagement, et la connexion des membres sont des éléments cruciaux qui impactent directement la réussite des coopératives.
- La coordination entre les parties prenantes, la gestion de la réglementation complexe, et l'évaluation de l'échelle opérationnelle sont des aspects interdépendants.
- Les processus décisionnels, l'enjeu d'acceptabilité, et la gestion des méfiances sont des dimensions essentielles qui demandent une approche équilibrée.
- Accès au Financement et Soutien Gouvernemental :
- Surmonter le défi d'accès au financement, incluant les coûts réels des énergies renouvelables, peut être facilité par un soutien gouvernemental adéquat.
- La résistance des individus aux énergies renouvelables et l'absence d'un environnement juridique favorable sont des obstacles qui nécessitent des stratégies spécifiques.

LEVIERS :

- Action collective par le biais d'une agence de lobbying et de plaidoyer, ainsi que l'inspiration tirée de succès antérieurs, représentent des approches complémentaires.
- La formation, la communication, et le renforcement des connaissances des élus sont essentiels, tout comme l'utilisation d'édifices, de terrains, et d'actifs disponibles, avec un accent sur la propriété communautaire.

- La mutualisation des services d'expertise entre les coopératives au niveau local, combinée à une coordination efficace, renforce la synergie entre les initiatives.
- Les marchés locaux de l'énergie, la demande agrégée, et le soutien des administrations locales, avec une décentralisation institutionnelle, sont des leviers cruciaux pour le développement durable.
- L'entreprise coopérative, en suscitant la confiance et en favorisant l'inclusion des parties prenantes, s'appuie sur des valeurs coopératives solides.
- L'agrégation de l'énergie, associée à un soutien gouvernemental par le biais de lobbying, forme une stratégie intégrée.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Partage de la responsabilité entre les coopératives, soulignant l'importance de travailler ensemble vers des objectifs communs.
- Établissement de fédérations, à l'image de France "énergie partagée", pour faciliter le partage de connaissances, soutenir l'émergence de nouvelles initiatives, et influencer les cadres réglementaires par le biais du lobbying.
- Sensibilisation à l'interopération, encourageant les coopératives à collaborer dans le domaine de l'énergie et au-delà.
- Pratique d'achat agrégé par coopérative, renforçant ainsi l'efficacité opérationnelle par la consolidation des besoins.
- Mutualisation holistique des ressources, combinant compétences et informations, tout en prenant en compte tous les aspects énergétiques, de la production à la consommation et à l'efficacité.
- Sensibilisation du public aux avantages de l'énergie communautaire pour accroître son accessibilité.
- Reconnaissance et utilisation d'un modèle naturel existant, prêt à l'emploi. Encouragement du partage de ressources et de connaissances entre les coopératives.
- Pratique de la formation d'organisations-cadres, telles que des fédérations ou sommets, pour favoriser une coopération plus étroite entre les coopératives.

Résumé

Les coopératives énergétiques font face à des **défis complexes**, particulièrement sur le plan financier, étroitement liés aux aspects politiques et à la pression du temps. Pour assurer leur réussite, des éléments tels que l'adhésion communautaire, l'engagement, la coordination des parties prenantes, la gestion de la réglementation, et l'évaluation de l'échelle opérationnelle revêtent une importance cruciale. Des obstacles tels que la résistance individuelle aux énergies renouvelables et le manque d'un cadre juridique favorable exigent des approches spécifiques.

Divers **leviers stratégiques** se présentent comme des catalyseurs essentiels pour renforcer la durabilité des coopératives énergétiques. L'action collective, l'inspiration, le développement des compétences, la mutualisation des ressources, la coopération sur les marchés locaux de l'énergie, et la promotion des entreprises coopératives sont autant de moyens pour surmonter les défis. Une stratégie intégrée combine l'agrégation de l'énergie avec le soutien gouvernemental à travers le lobbying.

Dans le cadre des **bonnes pratiques d'intercoopération**, le partage de responsabilités, la création de fédérations influençant les cadres réglementaires, la sensibilisation à l'interopération, l'achat agrégé par coopérative, la mutualisation holistique des ressources, la sensibilisation du public, et la formation d'organisations-cadres émergent comme des initiatives essentielles. Ces stratégies favorisent une coopération étroite entre les coopératives, maximisant ainsi leur efficacité et leur succès.

Matière à réflexion sur comment contrer deux obstacles

1. Résistance individuelle aux énergies Renouvelables :

- Campagnes de Sensibilisation : Développer des campagnes mettant en avant les avantages des énergies renouvelables, soulignant leurs impacts positifs sur l'environnement, les économies à long terme et les bénéfices locaux.
- Éducation Communautaire : Organiser des programmes éducatifs au sein des communautés pour dissiper les idées fausses sur les énergies renouvelables et mettre en lumière leur contribution à la durabilité.
- Témoignages et Réussites Locales : Mettre en avant des témoignages et des exemples réussis de projets d'énergie renouvelable au sein de la communauté pour rendre ces initiatives tangibles et accessibles.

2. Manque d'un cadre juridique favorable :

- Lobbying et Plaidoyer : Établir des équipes de lobbying pour promouvoir des politiques énergétiques favorables, collaborer avec d'autres acteurs du secteur pour influencer les décisions politiques.
- Collaboration avec les Autorités Locales : Établir des partenariats et une collaboration étroite avec les autorités locales, intégrer les coopératives dans les discussions sur l'élaboration des politiques énergétiques au niveau local.
- Éducation Juridique : Fournir une éducation juridique aux membres des coopératives pour qu'ils comprennent les enjeux légaux et puissent contribuer de manière éclairée aux discussions politiques.
- Participation à des Réseaux d'Entreprises : S'engager dans des réseaux d'entreprises locaux et nationaux pour renforcer la voix collective et accroître l'influence politique en faveur d'un cadre juridique propice aux énergies renouvelables.
- Consultations Publiques : Participer activement aux consultations publiques sur les politiques énergétiques pour exprimer les besoins et les perspectives des coopératives.

Atelier L'économie circulaire et la voie coopérative du logement

11 h 30	<p>L'économie circulaire et la voie coopérative du logement : Quelles sont les causes de la crise mondiale du logement et comment l'économie circulaire et la coopération peuvent-elles contribuer à la résoudre ? Un logement adéquat est un besoin fondamental et un droit de l'homme. Pourtant, près de 1,5 milliard de personnes sont touchées par une pénurie mondiale de logements adéquats et abordables. Dans la plupart des pays, le cout du logement augmente plus vite que les revenus et plus de cent-millions de personnes se retrouvent chaque jour sans domicile fixe. En outre, les pratiques de construction et l'utilisation des logements contribuent aux émissions de carbone et à l'extraction de ressources non durables. L'économie circulaire et la coopération peuvent contribuer à relever ces défis en promouvant des pratiques de construction durables, en réduisant les déchets et en améliorant l'accès à des logements abordables. Le panel a pour objectif d'explorer les solutions à ces obstacles à travers les perspectives des politiques, des finances, de l'industrie et de l'utilisateur final. Approfondissez votre réflexion et participez à ce dialogue solide sur les défis, les opportunités et les solutions en matière de logement.</p>
Facilitateur	Tim Ross , Directeur général, Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Julie Lapalme, Secrétaire générale, Cooperative Housing International, Belgique• Annie Levasseur, Professeure à l'École de technologie supérieure, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la mesure de l'impact des activités humaines sur le changement climatique, Directrice scientifique du CERIEC Canada• Nadine Leblanc, Première vice-président Politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Nombre élevé de logements dégradés.
- Dimension et expansion limitées des coopératives.
- Justice climatique : s'attaquer au cout du vert.
- Besoins massifs et crise du logement face à des couts de construction élevés.
- Lourdeur des programmes, manque d'adaptation, délais compromettant l'abordabilité.
- Partage des connaissances au sein de la communauté de pratiques.
- Coût de construction, délais, matériaux.
- Barrières politiques et plaidoyer gouvernemental.
- Vieux bâtiments et état dégradé.
- Bâtiments bon marché et nécessité de construire rapidement (vs économie circulaire).
- Complexité des modèles de financement.
- Défis d'attraction de nouveaux travailleurs.

LEVIERS :

- Acquisition de parc immobilier.
- Droit au logement.
- Adaptation des programmes aux réalités du terrain et compréhension accrue par les décideurs du modèle coopératif.

- Changement d'échelle, passage de petits projets à grands projets coopératifs.
- Partenariat.
- Éducation et publicité.
- Combinaison de circularité et de coopérative pour former et attirer de nouveaux travailleurs.

STRATÉGIES D'INTERCOOPÉRATION - BONNE PRATIQUE :

- Coopération entre les parties prenantes pour proposer des conceptions universelles.
- Espaces d'échanges des bonnes pratiques.
- Regroupements régionaux et nationaux en appui aux initiatives des coopératives.
- Exemple de « District Energy » (très innovant).

Résumé

Les coopératives d'habitation font face à des **défis** tels que des logements dégradés, des dimensions limitées, et des enjeux liés à la justice climatique.

Pour surmonter ces obstacles, des **leviers** tels que l'acquisition de parc immobilier, le droit au logement, et le changement d'échelle vers des projets coopératifs plus vastes sont essentiels.

Les **stratégies d'intercoopération** recommandent la coopération universelle entre les parties prenantes, des espaces d'échanges, de bonnes pratiques, et des regroupements régionaux et nationaux en soutien aux initiatives coopératives. L'exemple innovant de District Energy* illustre une pratique particulièrement novatrice.

**District Energy, également appelé réseaux thermiques à faible émission de carbone. Ce sont des systèmes qui distribuent de l'énergie thermique à plusieurs bâtiments dans une zone ou un quartier. Ces systèmes se composent généralement d'un centre de chauffage et de refroidissement, ainsi que d'un réseau thermique de canalisations connecté à un groupe de bâtiments.*

Matière à réflexion sur le modèle « district energy »

Promouvoir l'exemple de l'énergie de district dans le contexte des initiatives coopératives offre plusieurs avantages :

- Vitrine de l'innovation : L'énergie de district représente une approche innovante et avant-gardiste des solutions énergétiques. Mettre en avant de tels exemples peut positionner les initiatives coopératives comme des leaders dans l'adoption de technologies de pointe et de pratiques durables.
- Source d'Inspiration pour la collaboration : L'énergie de district implique généralement une collaboration entre divers intervenants. En mettant en avant cet exemple, les coopératives peuvent inspirer des efforts de collaboration similaires au sein de leurs propres initiatives, favorisant des partenariats pour le succès partagé.

- Démonstration de pratiques durables : Les systèmes d'énergie de district sont souvent conçus avec un accent sur la durabilité. Promouvoir cet exemple permet aux coopératives de souligner leur engagement envers des pratiques respectueuses de l'environnement, s'alignant sur l'accent mondial croissant sur la durabilité.
- Efficacité et économies de coûts : Les systèmes d'énergie de district sont connus pour leur efficacité et leurs économies potentielles. Cela peut être particulièrement attrayant pour les coopératives confrontées à des défis liés aux coûts de construction et au besoin de solutions de logements abordables.
- Impact sur la communauté : Les initiatives d'énergie de district ont souvent des impacts positifs sur les communautés qu'elles desservent. En mettant en avant de tels projets, les coopératives peuvent souligner leur engagement envers le bien-être communautaire et présenter des avantages tangibles qui résonnent avec les parties prenantes.
- Opportunité d'apprentissage : L'exemple de l'énergie de district offre une précieuse opportunité d'apprentissage pour d'autres coopératives. Le partage de succès, de défis et de leçons apprises peut contribuer à une base de connaissances collective bénéfique à l'ensemble du mouvement coopératif.

En résumé, promouvoir l'exemple de l'énergie de district sert de démarche stratégique pour positionner les initiatives coopératives comme des entités innovantes, respectueuses de l'environnement et centrées sur la communauté. Cela offre une illustration tangible de la collaboration réussie et des pratiques durables qui peuvent inspirer et guider des efforts similaires dans le secteur coopératif.

Atelier Une seule sante (One Health) — le cercle positif

11 h 30	<p>Une seule santé (One health) — Le cercle positif : L'épidémie de la Covid a démontré que la santé humaine ne se limite pas aux soins médicaux en cas de maladie. L'expérience montre que l'état de santé est influencé par des facteurs externes. Il y a leur situation économique et financière (écosanté) mais aussi des facteurs environnementaux comme les interactions avec les animaux ou la qualité des produits végétaux consommés (une seule santé). À partir d'exemples, l'atelier visera à ouvrir des pistes de réflexion et d'action dans le cadre de l'économie circulaire afin de ne pas négliger les questions de santé.</p>
Facilitateur	<p>Jean-Louis Bancel, Co-founder of Global Innovation Coop Summit</p>
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Johanne Saint-Charles, Professeure de l'Université du Québec à Montréal, directrice de l'Institut Santé et société et du Centre collaborateur OMS/OPS sur la santé au travail et l'environnement, Canada• Mathias Savignac, Président, Group MGEN, France

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Ignorance du cycle de la pauvreté, non axé sur la personne.
- Efficacité temporelle.
- Accessibilité à une approche éducative, personnelle, holistique et avancée.
- Éducation / accès à l'information.
- Accès élargi à la santé (biomédical, milieu de vie).
- Transitions autour de la santé (numérique, entre autres).
- Capitalisme / financement.
- Diversité des besoins (genre, race, silos, manque de temps passé avec les patients).
- Pas assez de praticiens.

LEVIERS :

- Approche localisée, ascendante, réactive et acceptable pour les communautés.
- Systèmes décentralisés, organisés vers des structures démocratiques.
- Intercoopération.
- Mobilisation du membership.
- Livraison, télédocteurs.
- Exploiter le pouvoir collectif d'individus, de la communauté. Intercoopération de recherche.

STRATÉGIES D'INTERCOOPÉRATION - BONNE PRATIQUE :

- Approche holistique intersectionnelle pour des soins de santé démocratiques travaillant de manière collaborative à travers la coopération.
- Engager des discussions avec le gouvernement pour briser le monopole des pharmaceutiques (par exemple, les coopératives de santé dans l'Ouest canadien sont propriétaires de leur pharmacie).
- Partage de connaissances + accessibilité des praticiens payants.

- Cette consolidation met en évidence les défis communs, les leviers potentiellement applicables, et les meilleures pratiques suggérées pour aborder les problèmes complexes liés à la santé intégrée et à la coopération dans le domaine de la santé.

Résumé

Le texte identifie des **défis majeurs** dans le domaine de la santé, tel que l'ignorance du cycle de la pauvreté, l'efficacité temporelle, et l'accessibilité à une approche éducative avancée. Ces enjeux incluent également des aspects tels que l'éducation, l'accès élargi à la santé, les transitions numériques, les problèmes liés au capitalisme et au financement, ainsi que le manque de diversité des services médicaux.

En réponse à ces défis, **des leviers** tels qu'une approche localisée ascendante, des systèmes décentralisés, l'intercoopération, et la mobilisation des membres sont suggérés.

Les **meilleures pratiques** comprennent une **approche holistique intersectionnelle** pour des soins de santé démocratiques, l'engagement gouvernemental pour rompre le monopole pharmaceutique, et le partage de connaissances avec l'accessibilité des praticiens payants. Cette synthèse met en lumière une approche intégrée pour aborder ces problèmes complexes de santé.

Matière à réflexion sur l'approche holistique intersectorielle

L'approche Une seule santé (*One Health*) est un concept qui reconnaît l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale. Pour les coopératives, adopter une approche intégrée et holistique de type *Une seule santé* pourrait impliquer plusieurs aspects :

- **Collaboration multisectorielle** : Les coopératives devraient collaborer avec des acteurs de la santé humaine, animale et environnementale. Cela peut impliquer des partenariats avec des organisations de santé publique, des vétérinaires, des experts en environnement, etc. La coopération entre ces différents secteurs permettrait de mieux comprendre et aborder les problèmes de santé dans leur ensemble.
- **Surveillance intégrée** : Mener une surveillance intégrée des maladies et des facteurs environnementaux associés. Cela peut inclure la surveillance des maladies émergentes qui affectent à la fois les animaux et les humains, ainsi que la surveillance de la qualité de l'environnement.
- **Formation et sensibilisation** : Les coopératives peuvent jouer un rôle crucial dans la sensibilisation et la formation des membres de la communauté, des travailleurs agricoles, des vétérinaires, etc., sur les liens entre la santé humaine, animale et environnementale. Cela peut contribuer à une meilleure compréhension des risques et à des pratiques plus durables.
- **Pratiques agricoles durables** : Encourager des pratiques agricoles durables qui prennent en compte l'impact sur la santé humaine, animale et environnementale. Cela pourrait inclure la promotion de l'agroécologie, la gestion durable des déchets agricoles, etc.

- Gestion des antimicrobiens : Mettre en place des politiques et des pratiques pour une utilisation responsable des antimicrobiens dans l'agriculture. La résistance aux antimicrobiens est un problème majeur lié à la santé humaine et animale, et une approche intégrée est essentielle pour l'aborder.
- Promotion de la biodiversité : Encourager la conservation de la biodiversité et la préservation des écosystèmes naturels. La santé humaine est étroitement liée à la santé des écosystèmes, et la préservation de la biodiversité est cruciale pour maintenir un environnement équilibré.
- Gestion des déchets : Adopter des pratiques de gestion des déchets qui réduisent les risques pour la santé humaine et animale. Cela pourrait inclure la gestion sûre des déchets agricoles et la promotion de l'élimination adéquate des déchets.
- Recherche et surveillance continue : Soutenir la recherche continue sur les interactions entre la santé humaine, animale et environnementale. La surveillance constante des évolutions dans ces domaines est essentielle pour une réponse rapide aux menaces émergentes.

En adoptant une approche intégrée *Une seule santé*, les coopératives peuvent contribuer de manière significative à la promotion d'une société plus résiliente, durable et en meilleure santé. Cela nécessite une vision à long terme et une collaboration étroite avec divers partenaires et parties prenantes.

Matière à réflexion sur comment valoriser l'équité du programme une seule santé (one health) par les pratiques des coopératives et des mutuelles

Les coopératives et les mutuelles peuvent valoriser la dimension sociale dont l'équité dans leurs pratiques par le biais des actions suivantes :

- Équité en matière de soins de santé : Les coopératives de soins de santé peuvent mettre en place des politiques d'accessibilité équitable aux services de santé. Elles peuvent également offrir des services de soins de santé abordables dans des régions défavorisées.
- Inégalités sanitaires : Les coopératives peuvent s'engager à réduire les inégalités sanitaires en proposant des programmes de santé ciblés sur les populations les plus vulnérables. Elles peuvent également promouvoir des initiatives de sensibilisation à la santé pour combattre les disparités.
- Accès aux ressources : Les coopératives agricoles peuvent jouer un rôle en veillant à ce que les ressources naturelles, telles que les terres agricoles, soient gérées de manière équitable et durable. Elles peuvent soutenir l'accès équitable à l'eau potable dans les communautés.
- Impact sur les communautés vulnérables : Les coopératives peuvent se concentrer sur les besoins spécifiques des communautés vulnérables en développant des programmes de santé adaptés à leurs défis particuliers. Elles peuvent également travailler en étroite collaboration avec les organisations locales pour mieux comprendre et répondre aux risques sanitaires spécifiques.
- Collaboration intersectorielle : Les coopératives peuvent promouvoir la collaboration entre les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et d'autres domaines pour une approche holistique de la

santé. Elles peuvent créer des partenariats avec des organisations travaillant dans ces secteurs pour maximiser l'impact.

- **Éducation et sensibilisation** : Les coopératives peuvent jouer un rôle clé dans l'éducation et la sensibilisation à la santé publique. Elles peuvent organiser des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation au sein des communautés, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables.
- **Participation communautaire** : Les coopératives peuvent encourager la participation active des communautés dans la prise de décisions et la mise en œuvre des programmes de santé. Elles peuvent organiser des réunions communautaires et des consultations pour que les voix des membres soient prises en compte.
- **Objectifs de développement durable (ODD)** : Les coopératives peuvent aligner leurs activités avec les ODD, en particulier l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 10 (Réduction des inégalités). Elles peuvent contribuer aux objectifs de l'OMS en travaillant sur des indicateurs liés à ces ODD.

En adoptant ces actions, les coopératives et les mutuelles peuvent jouer un rôle significatif dans la promotion de l'équité en matière de soins de santé, la réduction des inégalités sanitaires, l'accès équitable aux ressources et l'amélioration de la santé des communautés vulnérables. Elles contribuent ainsi à la réalisation des objectifs du programme One Health de l'OMS et des Objectifs de Développement Durable.

Vivons numérique

Comptes rendus des ateliers interactifs menés avec les participants

Convergences entre les ateliers

Défis numériques à travers, les contextes coopératifs :

Les coopératives sont confrontées à des défis complexes liés à la gestion de la légitimité, à l'établissement de cadres de travail efficace et à la gestion des relations entre la direction, les services aux consommateurs et la gouvernance. L'engagement et la participation sont essentiels, mais le désengagement demeure un défi. De plus, l'approche des outils numériques nécessite des objectifs clairs, la prise en compte des inégalités et une préparation au changement.

Leviers pour surmonter les défis numériques :

Des leviers stratégiques ont été identifiés pour relever ces défis, notamment l'adaptation et l'utilisation efficace des outils numériques, l'apprentissage par les pairs, l'éducation sur la technologie et la gouvernance, ainsi qu'une mise en avant de l'éthique et de la réglementation. L'intégration des technologies, y compris l'IA, pour favoriser la transition numérique, est cruciale pour les coopératives.

Stratégie d'intercoopération - meilleure pratique :

Les pratiques efficaces d'intercoopération mettent l'accent sur le partage des connaissances, l'activation des ressources et le partage d'idées entre différentes structures coopératives. La création d'alliances et la promotion du partage de données facilitent la transition vers un environnement numérisé. La collaboration étroite entre les coopératives est essentielle pour améliorer l'efficacité numérique et le succès.

Dans l'ensemble, ces conclusions soulignent l'importance de relever les défis liés à la numérisation et à l'IA au sein des coopératives afin de promouvoir l'utilisation responsable et équitable de la technologie. En tirant parti de ces leviers stratégiques et de ces pratiques d'intercoopération, les coopératives peuvent maximiser leur impact numérique, autonomiser leurs membres et s'adapter au paysage numérique en constante évolution.

Atelier Gouvernance coopérative numérique

10 h 45	<p>Gouvernance coopérative numérique : Cette session aborde les relations et les tensions entre les modèles de gouvernance coopérative établis et les modèles de gouvernance émergents qui s'appuient sur les technologies numériques. La gouvernance collaborative, les DAO basés sur la <i>blockchain</i> et les collectifs <i>open source</i> offrent des modèles inspirants d'organisation collective, relativement émancipée des structures d'organisation traditionnelles, et qui émergent généralement au-delà des frontières du mouvement coopératif. Quelles sont les similitudes et les différences entre les modèles de gouvernance émergents, basés sur le numérique, et les modèles de gouvernance coopérative établis ? Quels sont les domaines perçus ou vérifiés de complémentarités et de tensions entre les deux courants ? Comment la gouvernance coopérative pourrait-elle bénéficier de ces expérimentations, et vice-versa ?</p>
Facilitatrice	<p>Myriam Michaud, Professeure et chercheuse en entrepreneuriat à l'École des sciences de l'administration (ESA), TELUQ, Canada</p>
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Nadine Groulx, Administratrice, Conseil d'administration du Mouvement Desjardins et Présidente du conseil d'administration, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Canada• Louis Cousin, Directeur des opérations, Startin'blox, France

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Légitimité envers les membres.
- Cadre de travail.
- Management versus services aux consommateurs versus gouvernance.
- Désengagement et garantie d'une participation profonde.
- Accès et adoption de la technologie.
- Comprendre ce qu'est la bonne gouvernance.
- Interprétation - dimension humaine dans notre participation.
- Préciser les objectifs – sondage.
- Comment choisir les outils numériques virtuels? Comment en tirer le maximum, en particulier à l'international et en Afrique?
- Distinction entre les données individuelles et collectives à partager.
- Gestion du changement et préparation de la gouvernance.
- Inégalités numériques.

LEVIERS :

- Fréquence, adaptée, personnalisée.
- Bons outils bien utilisés dans la préparation de la transformation du modèle de gouvernance.
- Apprentissage entre pairs (mentorat par modèle).
- Éducation sur la technologie et la gouvernance.

- Éducation, sensibilisation, vision coop – Il faut de l'expertise pour mieux analyser.
- Discussion éthique.
- Politique publique (réglementation) - tout le monde en veut un outil, un modèle qui l'aide.
- Les données doivent être souvent revues - 5 ans plus tard, est-ce toujours pertinent?
- Technologies construisant des communautés.
- IA comme outil d'accompagnement à la transition numérique.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Rapport sur la connaissance du sujet et communauté de pratiques.
- Activer le partage de ressources, soit directement de coop à coop, soit via les fédérations.
- Partager entre structures – discussion pour aller plus loin, voir plus grand que son entreprise.
- Leadership des fédérations de coopératives dans la planification et la normalisation.
- En regroupant ces éléments, on obtient une vue structurée des défis auxquels font face les coopératives, des leviers qui peuvent être utilisés pour les surmonter, et des stratégies d'intercoopération recommandées.

Résumé

Les coopératives sont confrontées à des défis complexes, notamment la gestion de la légitimité envers les membres, l'établissement d'un cadre de travail efficace et la gestion des relations entre le management, les services aux consommateurs et la gouvernance. L'engagement et la participation sont également des points cruciaux, impliquant le défi du désengagement et la nécessité d'assurer une participation profonde, tout en gérant l'adoption de la technologie et en comprenant les principes de bonne gouvernance. Les défis liés à l'utilisation des outils numériques incluent la nécessité de clarifier les objectifs, de choisir judicieusement les outils numériques, de faire face aux inégalités numériques et de préparer la gestion du changement.

Pour surmonter ces défis, plusieurs leviers sont identifiés, tels que l'adaptation et l'utilisation efficace des outils, l'apprentissage entre pairs, l'éducation sur la technologie et la gouvernance, l'accent mis sur l'éthique et la réglementation, ainsi que l'intégration de technologies pour construire des communautés et utiliser l'IA comme un outil d'accompagnement à la transition numérique.

Les meilleures pratiques d'intercoopération comprennent le partage de connaissances et de ressources, illustré par des rapports sur la connaissance du sujet et des communautés de pratiques. Activer le partage de ressources directement entre coopératives ou via des fédérations est également souligné, tout comme la promotion du partage d'idées entre différentes structures, avec un accent particulier sur le leadership des fédérations de coopératives dans la planification et la normalisation. Cette approche structurée offre un guide complet pour aborder les défis, mobiliser des leviers et mettre en œuvre des stratégies d'intercoopération dans le contexte des coopératives.

Matière à réflexion sur la protection de la gouvernance démocratique

L'Intelligence artificielle (IA) peut se révéler une puissante alliée dans l'amélioration de la gouvernance démocratique des coopératives, mais il est impératif de mettre en place des mesures rigoureuses pour garantir son utilisation éthique et responsable. Ci-dessous, des recommandations visant à prévenir toute corruption dans la gouvernance démocratique des coopératives, ainsi que des façons dont l'IA peut soutenir positivement :

Prévenir la corruption de la gouvernance :

- **Transparence et explicabilité :** Il est primordial d'assurer que les systèmes d'IA utilisés dans la prise de décision demeurent transparents et explicables. Les membres et les dirigeants des coopératives doivent avoir une compréhension claire de la manière dont les algorithmes influent sur les décisions pour maintenir la confiance.
- **Participation inclusive :** La participation active des membres et des dirigeants dans le déploiement et l'utilisation de l'IA est essentielle. Cela garantit que les valeurs démocratiques de la coopérative sont prises en compte de manière holistique.
- **Contrôle humain :** Privilégier le contrôle humain sur les décisions définitives. Les systèmes d'IA devraient être considérés comme des outils d'aide à la décision plutôt que comme des entités autonomes prenant des décisions.
- **Audit indépendant :** La réalisation d'audits réguliers des systèmes d'IA par des tiers indépendants est nécessaire pour évaluer leur conformité aux normes éthiques et aux principes démocratiques.

Comment l'IA peut aider :

- **Analyse de données :** L'IA peut faciliter l'analyse de grandes quantités de données, fournissant des informations cruciales pour une prise de décision démocratique basée sur des faits concrets.
- **Facilitation des Processus démocratiques :** Les technologies d'IA peuvent être déployées pour faciliter les processus de vote en ligne, permettant ainsi une participation plus étendue et pratique des membres.
- **Prédiction des tendances :** L'IA peut être utilisée pour anticiper les tendances futures, aidant ainsi la coopérative à répondre aux besoins et aux préoccupations anticipées des membres.
- **Personnalisation :** Les systèmes d'IA peuvent personnaliser les communications et les services, répondant de manière plus précise aux besoins spécifiques de chaque membre.
- **Automatisation des tâches routinières :** En automatisant les tâches répétitives, l'IA libère du temps pour les membres et les dirigeants coopératifs, leur permettant de se concentrer sur des décisions plus stratégiques.
- **Détection des biais :** Les outils d'IA peuvent être conçus pour détecter et atténuer les biais potentiels, assurant ainsi une prise de décision équitable et démocratique.

En adoptant ces mesures, les coopératives peuvent maximiser les avantages de l'IA tout en préservant les valeurs fondamentales de la gouvernance démocratique. Cela nécessite un équilibre subtil entre l'intégration des technologies émergentes et la préservation des principes coopératifs essentiels.

Atelier Durabilité numérique des coopératives

10 h 45	<p>Durabilité numérique des coopératives : Cette session examine si et comment les technologies numériques peuvent aider les coopératives à réaliser des transitions de durabilité en accord avec leur identité. Si les solutions numériques facilitent la collaboration interorganisationnelle, elles s'accompagnent également de leurs propres limites et défis, tels que la gestion douteuse des données extractives, la consommation élevée d'énergie et la normalisation des comportements. Les concepts de « numérique » et de « durabilité coopérative » sont-ils exclusifs, ou pouvons-nous les faire fonctionner ensemble ? Quels sont les goulets d'étranglement en matière de transition qui pourraient être surmontés grâce à une meilleure utilisation des outils numériques ? Quels sont les technologies et outils numériques, s'il y en a, qui sont spécifiquement pertinents pour une transition vers la durabilité coopérative ?</p>
Facilitateur	Martin Van Den Borre , Responsable Fab City, Communautique, Canada
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• David Thomas, Directeur général à Open Food Network Canada, Canada• Sara Horowitz, Fondatrice et directrice exécutive de Freelancers Union et PDG de Freelancer Insurance Company (FIC), États-Unis• Igor Calzada, Chercheur principal/Fellow de Recherche Ikerbasque : Fondation Ikerbasque, Université du Pays basque, Université de Cardiff

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Nécessité de vulgariser les technologies.
- Besoin d'accompagner les utilisateurs dans l'adoption des outils.
- Encouragement de l'adoption et de l'appropriation des outils numériques.
- Évaluation et minimisation de l'impact environnemental des technologies.
- Besoin d'améliorer la littératie numérique des membres.
- Développement de la confiance des membres dans l'utilisation des technologies.
- Promotion des coopératives de données comme moyen d'autonomiser les membres et de garantir une gestion et une propriété responsables des données, contribuant à l'utilisation éthique et équitable de la technologie.

LEVIERS :

- Mise en lumière de la nécessité de populariser les technologies et d'apporter un soutien aux utilisateurs, notamment en encourageant la création de coopératives de données pour renforcer l'autonomie des membres dans la gestion responsable des données et leur propriété.
- Promotion du partage de données et de plateformes d'apprentissage, les coopératives de données jouant un rôle central dans la facilitation de la collaboration pour le partage de données et l'échange de connaissances entre les membres.
- Adoption de normes ouvertes afin d'assurer l'interopérabilité, permettant aux coopératives de données de se conformer aux normes de l'industrie en matière d'échange de données et de compatibilité.

- Encouragement de la collaboration entre les coopératives, le partage de données et le benchmarking, qui peut inclure l'évaluation des pratiques des coopératives de données en vue d'améliorer les résultats et d'offrir une expérience plus équitable aux consommateurs.
- Amélioration de l'expérience des consommateurs, avec un focus international sur les régions méridionales visant à créer un modèle intégrant les coopératives de données afin de promouvoir des pratiques équitables et éthiques en matière de données.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Favoriser l'accessibilité et l'équité dans la fourniture de la technologie, en intégrant notamment les données coopératives pour assurer une répartition équitable des avantages technologiques parmi les membres.
- Mettre l'accent sur le partage des connaissances, la démocratie, et la participation des membres, en mettant en avant les données coopératives comme un moyen de stimuler la collaboration et l'implication des membres dans la gestion des données.
- Utiliser la réglementation pour la gestion des bases de données coopératives, en garantissant que les données coopératives soient gérées en conformité avec les réglementations sur la protection des données et la vie privée.
- Intégrer la durabilité dans le contexte de la signification et de la technologie, en adoptant des pratiques coopératives de données qui encouragent une gestion responsable et durable des données.
- Recentrer les actions sur la communication, la transparence, et la création de communautés de membres, en utilisant les données coopératives comme un outil pour améliorer la communication, la transparence, et la confiance au sein du cadre coopératif.

Résumé

Les **défis** englobent un large éventail de questions, notamment la nécessité de populariser les technologies, de guider les utilisateurs dans l'adoption d'outils numériques, de promouvoir l'utilisation responsable de la technologie et de minimiser son impact environnemental. De plus, l'amélioration de la littératie numérique des membres, la création de la confiance dans la technologie et la garantie de la continuité des données lors des processus numériques sont essentielles. Une solution clé réside dans la promotion des coopératives de données comme moyen d'autonomiser les membres et de favoriser une utilisation éthique et équitable de la technologie.

Pour relever ces défis, plusieurs **leviers** peuvent être utilisés. Cela inclut une forte emphase sur la popularisation et le soutien aux utilisateurs, les coopératives de données jouant un rôle central dans la promotion de la gestion responsable des données. Encourager le partage de données et les plateformes d'apprentissage, adopter des normes ouvertes pour l'interopérabilité et favoriser la collaboration entre les coopératives et le benchmarking de leurs pratiques contribuent à une expérience plus équitable pour les consommateurs. L'amélioration de l'expérience des consommateurs, avec un accent mondial sur les régions du Sud, intègre les coopératives de données pour promouvoir des pratiques éthiques en matière de données à plus grande échelle.

Les **stratégies d'intercoopération** visent à favoriser la coopération entre les coopératives. Elles impliquent la promotion de l'accès équitable à la technologie et veillent à ce que les avantages technologiques soient répartis équitablement grâce à l'intégration des données coopératives. L'accent est également mis sur le partage des connaissances, la démocratie et la participation des membres, en mettant l'accent sur les données coopératives comme un moyen d'améliorer la collaboration. L'utilisation de réglementations pour la gestion des bases de données coopératives garantit la conformité des données. L'intégration de la durabilité dans la technologie et la

signification implique la gestion responsable des données coopératives pour promouvoir la durabilité. Enfin, la communication, la transparence et la création de communautés de membres sont facilitées grâce aux données coopératives pour renforcer la confiance et l'engagement au sein du cadre coopératif.

En résumé, ces défis, leviers et stratégies d'intercoopération contribuent collectivement à l'utilisation responsable et équitable de la technologie et à l'autonomisation des membres des coopératives, les coopératives de données jouant un rôle vital dans ce processus.

Matière à réflexion sur le pouvoir des biens communs numériques avec les coopératives de données

Exploiter le pouvoir des biens communs numériques avec les coopératives de données implique plusieurs étapes clés et considérations. Voici une feuille de route pour vous aider à atteindre cet objectif :

- Sensibilisation et éducation : Commencez par sensibiliser les parties prenantes, y compris les membres potentiels et les partenaires, au concept des coopératives de données et à leurs avantages potentiels. Créez une prise de conscience quant à l'importance de la propriété et du contrôle des données.
- Définir le but et les objectifs : Définissez clairement le but et les objectifs de votre coopérative de données. Quelles données seront partagées et dans quel but ? Quels problèmes spécifiques ou défis la coopérative abordera-t-elle ?
- Cadre juridique et de gouvernance : Établissez un cadre juridique et de gouvernance solide pour la coopérative. Cela devrait inclure des statuts, des accords de membres et des politiques de partage de données. Assurez-vous que la gestion des données est conforme aux réglementations pertinentes sur la protection des données.
- Recrutement des membres : Recrutez des membres prêts à contribuer des données et à collaborer. Veillez à ce que la composition des membres soit diversifiée et représentative de la communauté ou de l'industrie que vous servez.
- Collecte et gestion des données : Mettez en place des mécanismes de collecte et de gestion des données. Cela peut impliquer la création de plates-formes de partage de données, de stockage sécurisé et de protocoles de gouvernance des données.
- Accords de partage de données : Élaborez des accords de partage de données clairs qui décrivent les termes, les conditions et les avantages du partage de données entre les membres. Ces accords doivent protéger les intérêts des membres et garantir une utilisation équitable et responsable des données.
- Infrastructure technologique : Investissez dans l'infrastructure technologique nécessaire pour collecter, stocker et partager des données en toute sécurité. Cela devrait inclure des mesures de cybersécurité pour protéger les informations sensibles.

- Collaboration et partenariats : Explorez des collaborations avec d'autres coopératives, organisations ou entités qui peuvent bénéficier des données que vous collectez. Faites en sorte que ces relations favorisent un partage plus large de données et un soutien mutuel.
- Promotion et plaidoyer : Promouvez activement le travail de la coopérative et plaidez en faveur de l'utilisation responsable et éthique des données. Mettez en avant les avantages des coopératives de données pour les membres et la communauté.
- Transparence et responsabilité : Maintenez la transparence dans la gestion des données et les opérations de la coopérative. Faites régulièrement rapport aux membres sur la manière dont leurs données sont utilisées et sur l'impact qu'elles génèrent.
- Durabilité et croissance : Développez un modèle économique durable pour la coopérative. Assurez-vous qu'elle puisse s'adapter et croître avec le temps. Cherchez des opportunités d'expansion et d'impact.
- Évaluation et amélioration : Évaluez en permanence l'efficacité et l'impact de la coopérative. Recueillez les commentaires des membres et des parties prenantes et apportez des améliorations si nécessaire.
- Considérations légales et éthiques : Restez informé des considérations légales et éthiques liées au partage de données, à la vie privée et à la protection des données. Assurez-vous que la coopérative reste en conformité avec les réglementations pertinentes.

Bon à savoir

Les "Biens communs numériques" et les "Plateformes de données collaboratives" sont des concepts connexes, mais ils ont des significations distinctes et servent des objectifs différents. Voici les principales différences entre les deux :

Définition et Objectif :

- *Biens communs numériques : Les biens communs numériques désignent les ressources partagées dans le domaine numérique, telles que le contenu en accès libre, les données, les logiciels et les connaissances, qui sont mis à disposition pour un usage commun et bénéfique. Le but des biens communs numériques est de créer un dépôt public, accessible et souvent gratuit, d'actifs numériques qui peuvent être utilisés par des individus, des organisations et des communautés à diverses fins, notamment la recherche, l'éducation et les projets créatifs.*
- *Plateformes de données collaboratives : En revanche, les plateformes de données collaboratives sont des outils, des technologies ou des systèmes qui facilitent la gestion, le partage et l'analyse collaboratifs de données au sein d'un groupe ou d'une communauté. Le but principal de ces plateformes est de permettre aux utilisateurs de travailler ensemble sur des tâches liées aux données, telles que la collecte de données, l'analyse et la prise de décision, de manière collaborative et efficace.*

- **Portée :**
 - *Biens communs numériques : Les biens communs numériques englobent une gamme plus large d'actifs numériques, y compris des matériaux éducatifs, des recherches scientifiques, des œuvres créatives et des logiciels open source. Ils sont généralement conçus pour être ouvertement accessibles au public ou à une communauté spécifique.*
 - *Plateformes de données collaboratives : Les plateformes de données collaboratives sont plus spécifiques et se concentrent principalement sur la gestion, la collaboration et le partage des données au sein d'un groupe ou d'une organisation définis. Elles incluent souvent des fonctionnalités de stockage de données, de contrôle d'accès, d'analyse des données et de communication entre les utilisateurs.*

Accessibilité :

- *Biens communs numériques : Les biens communs numériques sont souvent conçus pour un accès ouvert, ce qui signifie que les ressources qui s'y trouvent sont librement accessibles au public ou à un public cible spécifique. L'accent est mis sur une accessibilité large et le partage.*
- *Plateformes de données collaboratives : Les plateformes de données collaboratives sont conçues pour un accès contrôlé au sein d'un groupe ou d'une communauté spécifique. Les utilisateurs au sein de ce groupe ont généralement des autorisations pour accéder et contribuer aux données sur la plateforme, et l'accès n'est pas nécessairement ouvert au public.*
- **Cas d'utilisation :**
 - *Biens communs numériques : Les biens communs numériques sont utilisés pour le partage de connaissances, de recherches, d'œuvres créatives et de ressources éducatives. Ils sont particulièrement précieux pour favoriser l'accès ouvert à l'information et promouvoir la collaboration dans divers domaines.*
 - *Plateformes de données collaboratives : Les plateformes de données collaboratives sont utilisées pour la gestion et le travail avec les données, en particulier dans des scénarios où plusieurs individus ou équipes doivent collaborer sur des tâches liées aux données. Cela comprend l'analyse des données, la collecte de données, la gestion de projets, et bien plus encore.*

En résumé, les "Biens communs numériques" sont un concept plus large qui englobe diverses ressources numériques mises à disposition pour un usage commun, souvent en mettant l'accent sur l'accès ouvert. Les "Plateformes de données collaboratives" sont des outils ou systèmes spécifiques conçus pour faciliter la gestion et l'analyse collaboratives des données au sein d'un groupe ou d'une organisation définie. Bien qu'ils partagent un thème commun de collaboration et de partage de données, leur portée et leur objectif sont distincts.

À lire sur les coopératives de données et les biens communs numériques

Référence d'Igor Calzada, Chercheur principal/Fellow de Recherche Ikerbasque : Fondation Ikerbasque, Université du Pays basque, Université de Cardiff :

- **Calzada, I.** (2023), Disruptive Technologies for e-Diasporas: Blockchain, DAOs, Data Cooperatives, Metaverse, and ChatGPT. *Futures*, 154(C), 103258. DOI:10.1016/j.futures.2023.103258.
- **Bühler, M.M., Calzada, I., Cane, I., Jelinek, T., Kapoor, A., Mannan, M., Mehta, S., Mookerje, V., Nübel, K., Pentland, A., Scholz, T., Siddarth, D., Tait, J., Vaitla, B. & Zhu, J.** (2023), [Unlocking the Power of Digital Commons: Data Cooperatives as a Pathway for Data Sovereign, Innovative and Equitable Digital Communities](https://doi.org/10.3390/digital3030011). *Digital*, 3(3), 146-171. DOI: <https://doi.org/10.3390/digital3030011>.

- **Calzada, I., Cane, I., Jelinek, T., Kapoor, A., Mannan, M., Mehta, S., Mookerjee, V., Nübel, K., Pentland, A., Scholz, T., Siddarth, D., Tait, J., Vaitla, B. & Zhu, J. (2023), [Data Cooperatives as Catalysts for Collaboration, Data Sharing, and the \(Trans\)Formation of the Digital Commons. *Preprints.org*, 2023040130. <https://doi.org/10.20944/preprints202304.0130.v1>. DOI:10.20944/preprints202304.0130.v1. <https://www.preprints.org/manuscript/202304.0130/v1>](https://doi.org/10.20944/preprints202304.0130.v1)**
- **Calzada, I., Cane, I., Jelinek, T., Kapoor, A., Mannan, M., Mehta, S., Mookerjee, V.S., Nübel, K., Pentland, A., Scholz, T., Siddarth, D., Tait, J., Vaitla, B., & Zhu, J. (2023). [Harnessing Digital Federation Platforms and Data Cooperatives to Empower SMEs and Local Communities. TF-2: Our Common Digital Future: Affordable, Accessible, and Inclusive Digital Public Infrastructure. G20/T20 Policy Brief. DOI: 10.13140/RG.2.2.22347.98083/1](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.22347.98083/1).**
- **Calzada, I. (2021), [Data Co-operatives through Data Sovereignty. *Smart Cities*4\(3\), 1158-1172. DOI:10.3390/smartcities4030062](https://doi.org/10.3390/smartcities4030062). Special Issue “Feature Papers for Smart Cities”.**
- **Calzada, I. (2020), [Platform and Data Co-operatives Amidst European Pandemic Citizenship, *Sustainability* 12\(20\): 8309. DOI: 10.3390/su12208309](https://doi.org/10.3390/su12208309).**

Atelier Intercoopération numérique

10 h 45	<p>Intercoopération numérique : Cette session aborde le principe n° 6, la coopération entre les coopératives, à la lumière des avantages potentiels offerts par les solutions numériques. Alors que le mouvement coopératif est caractérisé par un réseau d'associations coopératives, de fédérations et de coopératives de second niveau établi de longue date, la collaboration en ligne entre les coopératives est encore perçue comme un obstacle par la plupart des praticiens. Du point de vue des citoyens, il est encore difficile de trouver en ligne des informations simples telles que le nombre de coopératives opérant dans ma région et les services/produits qu'elles proposent. Pourquoi les réseaux coopératifs sont-ils si difficiles à reproduire en ligne ? Les associations coopératives peuvent-elles mieux tirer parti des technologies numériques pour améliorer la collaboration avec et entre leurs membres ? Comment les technologies interopérables, telles que Solid et Web3, peuvent-elles aider le mouvement coopératif à exploiter le potentiel de son principe n° 6 ?</p>
Facilitateur	<p>Luc Audebrand, Professeur titulaire, Titulaire de la Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social, Département de management, Université Laval, Canada</p>
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Dan Lussier, Directeur, Canadian Agri-Food Data Initiative, Canada• Shaun Fensom, Secrétaire général, Cooperative network Infrastructure, Royaume-Uni• Philippe Labrecque, Development Officer, Social Economy Center of the Longueuil Agglomeration, Canada

Notes prises lors de l'atelier

ENJEUX :

- Règlementation et gouvernance des données.
- Compatibilité des technologies.
- Coût de développement des technologies.
- Manque de communication (lieux de rencontres et d'échanges).

LEVIERS :

- Communautés de pratiques / leviers (passerelle).
- Interopérabilité.
- Mutualisation, se donner l'espace-temps.
- Formations, éducations.
- Développement/Application centré sur les personnes.
- Interopération créative/non linéaire.
- Collaboration ouverte intégrée dans les deux modèles, digitale et technologie.
- Démocratique (du modèle coopératif).

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Mutualisation des données et des technologies et partage des contacts et de la connaissance.
- Identification des experts.
- Cocréer & co-construction.
- Application des principes coopératifs sur la base de la responsabilité de chacun des membres.

- Gestion du changement.
- Priorisation de la transparence :
 - À propos de la collecte et de la sécurité de la donnée numérique (clarifier la propriété versus le contrôle).
 - À propos du code source et du développement.
- Responsabilité de mentorat, code open source.
- Développer une stratégie avec d'autres partenaires.
- Politiques gouvernementales pour faciliter la structure de la coopération.
- Exemple de la pratique réussie de Statistiques Canada et son partage de données.

Résumé

Les **enjeux** à adresser dans le contexte de la coopération comprennent la réglementation et la gouvernance des données, la compatibilité des technologies, le coût de développement des technologies, ainsi que la nécessité de créer des espaces de rencontres et d'échanges. Pour relever ces défis, divers **leviers** sont à disposition, tels que la formation, l'éducation, la création de communautés de pratiques, **la promotion de l'interopérabilité**, la mutualisation des ressources et des connaissances, le développement centré sur les besoins des utilisateurs, l'approche créative et non linéaire de l'interopération, ainsi que l'adoption de principes démocratiques hérités du modèle coopératif. Les **stratégies d'intercoopération** et les bonnes pratiques recommandent la mutualisation des données et des technologies, le partage des contacts et de la connaissance, l'identification des experts, la cocreation et la co-construction de solutions, l'application de principes coopératifs basés sur la responsabilité individuelle, la gestion du changement, la priorisation de la transparence dans la collecte et la sécurité des données, l'ouverture du code source et du développement, la responsabilité de mentorat, l'adoption de politiques gouvernementales encourageant la coopération, et enfin, l'exemple réussi de Statistiques Canada en matière de partage de données.

Matière à réflexion sur interopérabilité

La promotion de l'interopérabilité dans le contexte du modèle d'affaires coopératif et mutualiste revêt une importance significative pour favoriser la collaboration et la synergie entre différentes entités. L'interopérabilité, définie comme la capacité des systèmes à interagir et à échanger des informations de manière transparente, peut apporter plusieurs avantages dans ce contexte particulier :

- **Facilitation de la Coopération** : L'interopérabilité permet aux coopératives et aux entités mutualistes de travailler ensemble de manière fluide en intégrant leurs systèmes et leurs processus. Cela facilite la coopération interorganisationnelle, améliorant ainsi l'efficacité et la productivité.
- **Partage des Ressources** : En favorisant l'interopérabilité, les coopératives peuvent partager des ressources telles que des données, des applications ou des infrastructures. Cela conduit à une utilisation plus efficace des ressources disponibles, réduisant ainsi les coûts opérationnels.
- **Innovation collaborative** : L'interopérabilité favorise l'innovation en permettant aux coopératives de collaborer sur des initiatives communes. Cela peut conduire à la création de nouvelles solutions, de nouveaux produits ou de nouveaux services bénéfiques pour l'ensemble des membres.

- Meilleure Expérience Client : Dans un modèle coopératif et mutualiste, où l'accent est souvent mis sur le service aux membres, l'interopérabilité peut contribuer à offrir une expérience client plus fluide et cohérente, car les informations sont partagées de manière transparente entre les différentes entités.
- Adaptabilité et Agilité : L'interopérabilité permet aux coopératives de s'adapter plus rapidement aux changements, qu'il s'agisse de modifications réglementaires, de nouvelles technologies ou d'évolutions du marché. Cela renforce leur agilité et leur capacité à rester compétitives.

Pour mettre en œuvre la promotion de l'interopérabilité dans un modèle coopératif et mutualiste, il est essentiel d'établir des normes communes, d'investir dans des technologies compatibles et de favoriser une culture de collaboration au sein de la communauté coopérative. Cela contribue à renforcer la solidarité et la durabilité du modèle coopératif en maximisant les avantages de la coopération entre les différentes entités.

Atelier Éducation coopérative par le numérique

<p>10 h 45</p> <p>Facilitatrice</p> <p>Paneliste</p>	<p>Éducation coopérative par le numérique : Cette session examine comment les coopératives pourraient utiliser des solutions numériques pour intégrer l'éducation coopérative. En examinant les initiatives numériques passées et existantes, nous tenterons d'identifier les leviers prometteurs qui facilitent la diffusion des connaissances coopératives, ainsi que les lacunes qui empêchent notre modèle de se généraliser dans divers cadres éducatifs. L'éducation coopérative est-elle plus accessible grâce aux solutions numériques, ou a-t-elle tendance à être noyée dans la masse d'informations (pas si coopératives que cela) ? Comment apprendre à coopérer à travers les espaces d'apprentissage numériques existants ? Et, plus généralement, l'éducation coopérative devrait-elle tendre à aller en ligne, ou devrait-elle plutôt se concentrer sur des expériences physiques, en personne ?</p> <p>Claude-André Guillotte, Professeur et Directeur, IRECUS, Département d'entrepreneuriat École de gestion Université de Sherbrooke, Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ilana Gotz, Coordinatrice EURICE et ICBEC, Italie • John Kay, PDG et instructeur sénior, Live Learning Labs, RealizeU, Canada • Janielle Maxwell, Project Coordinator, JEDDI Business Conversion Project, Canada
--	--

Notes prises lors de l'atelier

ENJEUX :

- **Accessibilité** : Complications d'accès dans les régions éloignées et parmi les personnes âgées.
- **Valorisation de l'Entrepreneuriat** : Reconnaissance insuffisante de l'entrepreneuriat individuel et collectif / coopératif, nécessité de promouvoir ce modèle et d'offrir des cursus de formation dédiés.
- **Accès aux outils** : Besoin d'améliorer l'accès aux outils nécessaires à l'éducation coopérative.
- **Attractivité du modèle** : Défi lié à la méconnaissance ou au désintérêt, questionnement sur ce qui doit venir en premier, l'œuf (attrait) ou la poule (connaissance).
- **Présence et connexion** : Nécessité de favoriser la présence, la disponibilité et la création de liens au sein des coopératives.
- **Engagement interpersonnel** : Importance de l'engagement et de la connexion interpersonnelle, notamment entre enseignants et étudiants.
- **Conscience préalable** : Besoin de prééducation et d'incitations, mettre de l'avant les valeurs coopératives et dépassant les obstacles numériques.
- **Accès/barrières** : Défis liés à l'accès, notamment pour l'éducation à distance, les zones rurales, l'utilisation de nouvelles technologies, les personnes âgées, et le manque de ressources financières.
- **Fracture numérique** : Risque de creuser la fracture numérique dans le processus d'éducation coopérative.
- **Leadership des Cooperatives** : Nécessité d'un leadership fort au sein des coopératives pour guider et inspirer.
- **Sensibilisation du Public** : Besoin de sensibiliser davantage le public au modèle coopératif.
- **Perceptions et intérêts** : Défis liés aux perceptions et au manque d'intérêt pour le modèle coopératif.
- **Pression du Marché Extérieur** : Risque de prioriser les exigences du marché extérieur au détriment de l'éducation coopérative.
- **Timing** : Défi temporel, risque de se lancer trop tard dans le développement de l'éducation coopérative.

- Accès à la Technologie : Inégalités en termes de confort avec la technologie, avec des implications pour l'éducation en ligne.
- Sensibilisation externe : Nécessité de sensibiliser à l'extérieur des coopératives pour encourager la compréhension du modèle coopératif.
- Changement de perception : Besoin de changer la perception et d'inculquer une conscience chez les jeunes sur la capacité des coopératives à répondre à leurs attentes.
- Pauvreté numérique : Défi de la pauvreté numérique, en particulier en ce qui concerne l'accès à la technologie.
- Clarté des objectifs : Besoin de clarifier si l'objectif est l'éducation, la formation, ou l'information, car les besoins peuvent différer.
- Opportunités : Identification et exploitation d'opportunités nouvelles et existantes pour l'éducation coopérative.

LEVIERS :

- Intercoopération, partenariat avec d'autres organisations.
- Partager des histoires à succès, s'afficher coop.
- Added flexibility for people who work, live, communicate (learn differently, especially for adult learning).
- Coopération mondiale ajoutant des expériences.
- On a des stratégies qui utilisent le numérique et qui peuvent rejoindre les jeunes.
- Le nombre de coops, de membres, d'employés (la masse de personnes et les des argents).
- Entrez dans les écoles.
- Lobby auprès des gouvernements et auprès des partenaires.
- Moment - contexte économique.
- Promouvoir la marque de l'employeur, clés d'entrée + sélection.
- Le numérique/marketing de coopératives : pour les commercialiser.
- Ambassadeurs du modèle coopératif, créés pour enseigner le modèle.
- Coopérer entre coopératives.
- Coopératives résonnent avec vous - clips courts comme « What-If ».
- Journée de carrière en ligne.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Stratégie jeunesse : plus d'éducation coopérative dans le curriculum scolaire (primaire et secondaire).
- Utiliser le bon format selon les objets (synchronisme/asynchronisme/distance/présence).
- Formation à distance pour gestionnaires à laquelle Agropur veut ajouter un module qui sera fait en présentiel.
- Inclure la formation à la littératie numérique.
- Création Label/Accréditation/Entité Numériques pour répondre au cahier de charges coop – Mais attention, le numérique peut faciliter la résolution des problèmes, mais ne garantit pas que cela arrivera!
- Focus sur le pourquoi des coops fonctionnent.
- Fond international pour l'éducation
- Programmes personnalisés + Options de ludification - Combinaison d'apprentissage traditionnel et alternatif.

Résumé

L'éducation coopérative confrontée au numérique se heurte à **des défis majeurs** liés à l'accessibilité, notamment dans des régions éloignées et auprès des personnes âgées. Ces difficultés sont exacerbées par une méconnaissance généralisée et un manque d'intérêt envers le modèle coopératif.

Pour surmonter ces obstacles, divers **leviers** sont identifiés. La flexibilité s'avère cruciale pour s'adapter à des publics divers, tandis que l'utilisation stratégique des formats numériques et une coopération internationale enrichissante sont des moyens de maximiser l'impact de l'éducation coopérative par le biais du numérique.

Les perspectives d'intercoopération mettent en avant une approche proactive, notamment à travers une stratégie jeunesse visant à intégrer davantage l'éducation coopérative dans les programmes scolaires. De plus, la création de labels numériques est envisagée pour répondre aux normes coopératives dans un environnement numérique en constante évolution. La nécessité d'inclure la formation à la littératie numérique souligne l'importance d'une approche holistique, englobant des compétences numériques essentielles, pour surmonter efficacement les défis liés à l'éducation coopérative dans le contexte numérique actuel.

Matière à réflexion sur la question de labels numériques

- La création de labels numériques pourrait être un mécanisme visant à certifier et reconnaître les initiatives éducatives coopératives. Ces labels numériques pourraient être attribués aux programmes éducatifs coopératifs qui démontrent un engagement envers des critères de qualité, d'efficacité et de pertinence dans le contexte numérique.
- Ces labels pourraient également jouer un rôle crucial dans la promotion de bonnes pratiques, la confiance des apprenants et la crédibilité des programmes coopératifs en ligne. Ils pourraient être conçus de manière à évoluer en fonction des avancées technologiques et des changements dans le paysage numérique, assurant ainsi une adaptation continue aux normes émergentes.

La création de labels numériques pourrait être une initiative proactive pour maintenir et élever les normes éducatives coopératives dans le contexte numérique en rapide évolution, offrant ainsi une reconnaissance formelle et une assurance de qualité aux apprenants et aux parties prenantes.

Ensemble, nous sommes leaders

Comptes rendus des ateliers interactifs menés avec les participants

Convergences entre les ateliers

Les initiatives coopératives font face à une multitude de défis complexes, notamment la résistance au changement, les lacunes en matière de leadership, les contextes divers et les menaces pesant sur l'individualité culturelle. De plus, l'évolution des problématiques et la dynamique rapide des problèmes compliquent la mobilisation en raison de limitations en matière de ressources financières et humaines. Les approches divergentes, les défis opérationnels et des facteurs externes tels que les paradigmes mondiaux contribuent davantage à la complexité du leadership coopératif.

Les leviers stratégiques pour faire face à ces défis englobent l'utilisation d'outils de gouvernance démocratique, la promotion du leadership collectif et la culture d'une vision partagée. Encourager la volonté de partager, mettre l'accent sur les valeurs, l'équité, la réciprocité et la reconnaissance des transformations en cours sont essentiels. Des leviers externes tels que les fédérations, les chercheurs et le leadership inspirant jouent des rôles stratégiques dans le soutien aux initiatives coopératives.

Les meilleures pratiques dans ce contexte impliquent la création de fédérations ou d'organisations intersectorielles, une reconnaissance approfondie de la diversité, un fort engagement dans l'éducation et la recherche, ainsi que l'utilisation des relations existantes comme modèles pour l'avenir. Apprendre de ses erreurs, la collaboration intersectorielle, le partage des succès et l'inclusivité sont des pratiques essentielles pour améliorer le leadership coopératif.

Dans leur globalité, ces conclusions mettent en évidence l'impératif de relever les défis liés à la numérisation et à l'intelligence artificielle au sein des coopératives, dans le but de favoriser une utilisation responsable et équitable de ces technologies. En exploitant judicieusement ces leviers stratégiques et en mettant en œuvre des pratiques de collaboration intercoopérative, les coopératives ont la capacité d'optimiser leur empreinte numérique, de renforcer l'autonomie de leurs membres, et de s'adapter de manière proactive à l'évolution constante du paysage numérique.

Atelier S'organiser collectivement pour transformer

15 h	<p>S'organiser collectivement pour transformer : Alors que nous sommes confrontés à des défis systémiques généralisés dans les systèmes environnementaux, économiques et sociaux, le besoin de transformation n'a jamais été aussi pertinent. Cet atelier est l'occasion de passer des idées à la compréhension d'exemples axés sur les objectifs. Discutons des questions difficiles : l'organisation collective accélère-t-elle la transformation ? Quelles sont les difficultés, les contributions ?</p>
Facilitatrice	<p>Justine Ballon, Professeure adjointe, Département de gestion, HEC Montréal, Canada</p>
Paneliste	<ul style="list-style-type: none">• Luc Audebrand, Professeur titulaire, Titulaire de la Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social, Département de management, Université Laval, Canada• Sokchiveneath Taing Chhoan, Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, Canada• Sarah de Heusch, Directrice, Social Economy Europe, Belgique

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Résistance au changement
- Manque de leadership et priorisation difficile
- Diversité de contextes, d'intérêts, d'objectifs, travail en silo
- Perte d'individualité sur le plan culturel
- Enjeux constamment changeants, Défis posés par la nature évolutive des problèmes et des préoccupations.
- Limites du capital financier et humain, mobilisation difficile
- Intérêts individuels, divergence et diversité des approches et des besoins
- Défis temporels et opérationnels liés à l'intensité du travail et à la nécessité d'une synchronisation précise.
- Obstacles externes tels que les paradigmes globaux et la complexité des systèmes, ainsi que des défis liés à l'utilisation concrète des données.
- Limitation de la vision à court terme et perspective quotidienne.
- Défis liés au processus de mise en commun et à une philosophie interne axée sur les membres.
- Manque de compréhension du modèle, difficultés liées à l'ampleur du changement, complexité du processus et risque de désengagement.
- Problèmes résultant d'une concentration excessive sur les divergences.
- Défis liés à la recherche d'un équilibre entre l'autonomie individuelle, les intérêts personnels et le bien de la collectivité.
- Gestion du temps et des efforts à long terme

LEVIERS :

- Utilisation d'outils de gouvernance démocratique.
- Promotion d'un leadership collectif et d'une vision commune.
- Encouragement à la volonté de partager, avec le logiciel Open Source comme exemple concret.
- Recherche du lien, des valeurs, de l'équité, en favorisant la réciprocité.

- Prise de conscience de la transformation en cours.
- Acceptation et formalisation d'objectifs communs et de valeurs.
- Utilisation d'organisations externes, telles que les fédérations, pour renforcer la coopération.
- Utilisation des chercheurs comme leviers pour l'innovation.
- Promotion d'un leadership puissant et inspirant.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Mise en place d'une fédération ou d'une organisation intersectorielle, comme observé dans l'exemple de Nouveau Québec.
- Reconnaissance et prise en compte de la diversité des besoins, en mettant l'accent sur le niveau local.
- Engagement dans l'éducation et la recherche pour répondre à ces divers besoins.
- Utilisation des relations existantes comme modèles pour l'avenir.
- Apprentissage continu à partir des erreurs pour améliorer les pratiques de collaboration.
- Favorisation de la connexion entre différents secteurs pour une collaboration plus large.
- Apprentissage des succès antérieurs en tant que source d'inspiration.
- Promotion de la solidarité pour renforcer les liens entre les acteurs coopératifs.
- Partage des succès pour inspirer d'autres acteurs.
- Inclusion des non-membres et accessibilité pour une participation élargie.
- Encouragement au passage à l'action.

Résumé

Les initiatives coopératives font face à plusieurs **défis**, tels que la résistance au changement, le déficit en leadership, la diversité des contextes et des intérêts, ainsi que la menace de perte d'individualité sur le plan culturel. Les enjeux qui évoluent constamment et la rapidité des problèmes ajoutent une couche de complexité, rendant la mobilisation difficile en raison des limites en capital financier et humain. Les divergences d'approches et de besoins individuels, associées aux défis temporels et opérationnels, créent des obstacles à une synchronisation précise. Des défis externes, tels que les paradigmes globaux, la complexité des systèmes et les obstacles liés à l'utilisation pratique des données, compliquent davantage le paysage coopératif. La limitation de la vision à court terme, les défis du processus de mise en commun, le risque de désengagement, la concentration excessive sur les divergences, et la recherche d'un équilibre entre autonomie individuelle et bien collectif sont également des défis majeurs.

Pour relever ces défis, des **leviers** tels que l'utilisation d'outils de gouvernance démocratique, la promotion d'un leadership collectif et d'une vision commune, ainsi que l'encouragement à la volonté de partager, représentée par le logiciel Open Source, sont essentiels. La recherche du lien, des valeurs, de l'équité et la promotion de la réciprocité sont des leviers clés pour renforcer la collaboration. La prise de conscience de la transformation en cours, ainsi que l'acceptation et la formalisation d'objectifs communs et de valeurs, sont également cruciales. L'utilisation de leviers externes, tels que les fédérations et les chercheurs pour l'innovation, et la promotion d'un leadership puissant et inspirant, sont des éléments stratégiques pour soutenir les initiatives coopératives.

La **meilleure pratique** stratégique implique la création d'une fédération ou d'une organisation intersectorielle, comme illustré par l'exemple de Nouveau Québec. Cela nécessite une reconnaissance approfondie de la diversité des besoins, une forte implication dans l'éducation et la recherche pour y

répondre, et l'utilisation des relations existantes comme modèles pour l'avenir. L'apprentissage continu à partir des erreurs, la connexion intersectorielle, l'apprentissage des succès antérieurs, la promotion de la solidarité, le partage des succès pour inspirer d'autres acteurs, l'inclusion des non-membres, l'accessibilité et l'encouragement à passer à l'action sont également des pratiques essentielles pour favoriser une intercoopération réussie.

Matière à réflexion sur un modèle d'accompagnement et de mentorat au sein des coopératives

Une idée à développer dans le contexte de "S'organiser collectivement pour transformer" pourrait être la création d'un modèle d'accompagnement et de mentorat au sein des coopératives sur le plan. Ce modèle viserait à surmonter les défis mentionnés tout en exploitant les leviers identifiés pour renforcer la collaboration et l'innovation au sein des initiatives coopératives.

- Programme d'accompagnement coopératif : Développez un programme structuré qui offre un accompagnement spécifique pour chaque défi identifié. Par exemple, des sessions de formation sur la gestion du changement, le renforcement du leadership collectif, et des ateliers pour surmonter les résistances culturelles pourraient être inclus.
- Réseau de mentors coopératifs : Mettez en place un réseau de mentors expérimentés au sein du mouvement coopératif. Ces mentors pourraient partager leurs connaissances et leur expertise avec d'autres coopératives, offrant ainsi des solutions pratiques aux défis opérationnels et stratégiques.
- Plateforme de partage de bonnes pratiques : Créez une plateforme numérique dédiée à la coopération, où les coopératives peuvent partager leurs succès, leurs leçons apprises et leurs meilleures pratiques. Cela contribuerait à renforcer la communauté coopérative et à inspirer d'autres initiatives.
- Évènements collaboratifs : Organisez régulièrement des évènements intercoopératifs, tels que des conférences, des ateliers et des forums, pour favoriser la connexion intersectorielle. Ces évènements pourraient être des opportunités d'apprentissage et d'échange entre les coopératives.
- Programme d'inclusion et d'accessibilité : Mettez en œuvre des initiatives spécifiques pour inclure des non-membres, favorisant ainsi une participation élargie. Cela pourrait se faire à travers des programmes éducatifs, des forums ouverts au public, et des initiatives de sensibilisation.
- Mesure d'impact et d'amélioration continue : Intégrez des mécanismes de mesure d'impact pour évaluer l'efficacité des pratiques collaboratives mises en place. L'analyse des résultats permettrait une amélioration continue du modèle d'accompagnement.

En développant cette idée, le concept de « s'organiser collectivement pour transformer » pourrait être incarné dans un modèle pratique qui renforce la résilience et la prospérité des initiatives coopératives face aux défis contemporains.

Atelier la coopération tout au long de la chaîne d'approvisionnement

15 h	<p>La coopération tout au long de la chaîne d'approvisionnement : La coopération entre les coopératives tout au long de la chaîne d'approvisionnement contribue fortement à une économie et à une société plus juste et plus équitable. Cet atelier se penchera sur des exemples de stratégies réussies visant à créer des entreprises <i>coopératives à coopératives</i>, souvent grâce à la collectivité par le biais de coopératives et de groupes secondaires.</p>
Facilitateur	Patrice Gauthier , Directeur général, Écono Coop, Canada
Panelistes	<ul style="list-style-type: none">• Patrick Cyr, Directeur principal, Opérations internationales, Développement international Desjardins (DID), Canada• Tyler Paturel, Directeur général, Cheticamp Co-operative Ltd, Canada• LuAnn Werner, Directrice adjointe, OCDC, États-Unis

Notes prises lors de l'atelier

ENJEUX :

- Offres limitées dans les chaînes d'approvisionnement Risque de restreindre la diversité des produits disponibles, impactant la satisfaction des clients et la compétitivité.
- Manque d'intermédiaires pour connecter les chaînes - Difficulté à établir des liens fluides entre les différentes parties de la chaîne d'approvisionnement, pouvant entraîner des retards et des inefficacités. - Risque de déconnexion avec les besoins et les réalités opérationnelles sur le terrain, pouvant entraver l'efficacité des opérations.
- Ne pas tenir compte de la réalité terrain, arriver avec un modèle préétabli et original.
- Cohérence et durabilité - Défis liés à la nécessité d'assurer la cohérence des actions tout en promouvant la durabilité dans les opérations - Nécessité de maximiser l'utilisation efficace des ressources disponibles pour soutenir la collectivisation.
- Des ressources limitées pour la collectivisation - Défis liés à l'adaptation à des marchés compétitifs tout en promouvant des valeurs coopératives distinctives.
- Concurrence sur des marchés qui manquent de valeurs coop.
- Faire face aux chocs et s'y adapter - Développement de la résilience face aux chocs potentiels dans l'environnement opérationnel.
- Respecter les normes produites, réglementation, demande, marketing, gout - Nécessité de s'aligner sur les normes réglementaires, les exigences de demande du marché, et les préférences des consommateurs.
- Identification des partenaires coopératifs - Défi lié à l'identification de partenaires fiables et alignés sur les objectifs coopératifs pour renforcer la collaboration.

LEVIERS :

- Chaînes de valeurs 100% coop déjà existantes - Utilisation de structures coopératives existantes comme base solide pour le développement et la croissance.
- Confiance (basée sur les valeurs) sur la transaction - Promouvoir la confiance entre les parties prenantes, renforçant ainsi les relations commerciales et favorisant la coopération.
- Association faitière Coop - Utilisation d'une association faitière coopérative pour renforcer la coordination et la coopération entre les différentes entités.

- La sensibilisation et l'intérêt croissants du public pour l'économie sociale et l'approvisionnement éthique - Capitaliser sur la sensibilisation croissante du public pour renforcer l'adhésion à l'économie sociale et à l'approvisionnement éthique.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Analyse et comparaison des chaînes de valeurs - Évaluation approfondie des processus de valeur pour identifier les zones d'amélioration et d'optimisation.
- Réseaux d'achats et de distribution coopératifs - Mise en place de réseaux collaboratifs pour améliorer l'efficacité des achats et de la distribution.
- Fédérez-Vous ! - Encourager la collaboration entre les acteurs, mettant l'accent sur l'unité pour surmonter les défis collectifs.
- Sensibiliser le public grâce à l'étiquetage C2C (Facilitation des échanges de coopératives à coopératives) - Utilisation d'un étiquetage spécifique pour informer et sensibiliser le public sur l'approvisionnement éthique et coopératif.

Résumé

Les enjeux majeurs identifiés dans le contexte des chaînes d'approvisionnement coopératives comprennent la limitation des offres, le manque d'intermédiaires pour connecter les chaînes, et le risque de ne pas tenir compte de la réalité terrain en adoptant un modèle préétabli. Ces défis pourraient entraver la diversité des produits, engendrer des retards, et compromettre l'efficacité opérationnelle.

La cohérence et la durabilité émergent comme des enjeux clés, avec la nécessité de maintenir l'alignement des actions tout en favorisant des pratiques durables. De plus, les ressources limitées pour la collectivisation représentent un défi, impliquant l'adaptation à des marchés compétitifs tout en préservant des valeurs coopératives distinctives. La concurrence sur des marchés déficients en valeurs coopératives souligne une tension particulière dans ce contexte.

Face aux chocs potentiels, à la nécessité de respecter les normes réglementaires et aux exigences du marché, ainsi qu'à l'identification de partenaires coopératifs fiables, ces enjeux soulignent la complexité et la diversité des défis rencontrés dans les chaînes d'approvisionnement coopératives.

Les leviers identifiés pour surmonter ces défis incluent l'utilisation de chaînes de valeurs coopératives existantes, la promotion de la confiance basée sur les valeurs dans les transactions, l'établissement d'une association faitière coopérative pour renforcer la coordination, et la capitalisation sur la sensibilisation croissante du public à l'économie sociale et à l'approvisionnement éthique.

Les stratégies d'intercoopération visent à optimiser les processus de valeur par une analyse approfondie, à renforcer l'efficacité des achats et de la distribution par des réseaux coopératifs, à encourager la collaboration entre les acteurs pour surmonter les défis collectifs, et à sensibiliser le public grâce à un étiquetage spécifique facilitant les échanges entre coopératives. Ces stratégies visent à créer un écosystème coopératif résilient, aligné sur des valeurs communes et répondant efficacement aux enjeux complexes des chaînes d'approvisionnement.

Matière à réflexion sur l'approche holistique intersectorielle

Surmonter les défis rencontrés dans les chaînes d'approvisionnement coopératives nécessite une approche stratégique et collaborative. Voici des suggestions pour relever ces défis :

Collaboration renforcée :

- Encourager une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement, y compris les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les détaillants.
- Établir des mécanismes de communication transparents pour partager des informations cruciales tout au long de la chaîne.

Utilisation de Technologies de l'Information :

- Adopter des technologies de l'information telles que les systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement, les plateformes de suivi des produits, et les solutions de visibilité en temps réel.
- Les technologies telles que la blockchain peuvent être utilisées pour assurer la traçabilité et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement.

Formation et Sensibilisation :

- Former les parties prenantes à comprendre les enjeux spécifiques aux chaînes d'approvisionnement coopératives et promouvoir la sensibilisation aux principes coopératifs.
- Organiser des séances de formation sur l'efficacité opérationnelle, la durabilité et la conformité réglementaire.

Diversification des sources d'approvisionnement :

- Diversifier les sources d'approvisionnement pour réduire la dépendance à l'égard d'une seule source.
- Identifier et développer des partenariats avec des fournisseurs alternatifs, si possible, pour garantir la continuité des approvisionnements.

Flexibilité et agilité :

- Intégrer la flexibilité dans la chaîne d'approvisionnement pour s'adapter rapidement aux changements de la demande ou aux conditions du marché.
- Adopter une approche agile qui permet d'ajuster les processus en fonction des besoins changeants.

Gestion des risques :

- Mettre en place des mécanismes de gestion des risques pour identifier, évaluer et atténuer les risques potentiels dans la chaîne d'approvisionnement.
- Développer des plans de contingence pour faire face à des événements imprévus.

Amélioration continue :

- Mettre en œuvre une culture d'amélioration continue en évaluant régulièrement les processus et en identifiant des opportunités d'optimisation.
- Solliciter des retours d'information des parties prenantes pour identifier des domaines d'amélioration.

Engagement communautaire :

- Impliquer activement les communautés locales et les parties prenantes dans le processus de chaîne d'approvisionnement.
- Promouvoir des initiatives sociales et environnementales au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Partenariats stratégiques :

- Établir des partenariats stratégiques avec d'autres coopératives, organisations non gouvernementales, gouvernements et entreprises pour renforcer la chaîne d'approvisionnement.

Veille stratégique :

- Maintenir une veille stratégique sur les tendances du marché, les réglementations et les innovations technologiques pour rester compétitif et adapté.

Atelier Gouvernance des coopératives multipartites

15 h	<p>Gouvernance des coopératives multipartites : Les coopératives peuvent engager plusieurs types de membres à relever des défis sociétaux complexes par le biais d'entreprises détenues et contrôlées conjointement. Les travailleurs, les consommateurs, les producteurs et les membres de la communauté participent à la définition de l'orientation stratégique des coopératives et de leurs réseaux afin d'aborder de multiples questions : de l'intégration sociale à la conception circulaire, de la finance éthique à l'impact environnemental.</p>
Facilitatrice	<p>Martine Vézina, HEC Montréal</p>
Panelistes	<ul style="list-style-type: none"> • Goran Jeras , Directeur general et fondateur, Cooperative for Ethical Financing, Croatia • Jean Nolet, Directeur général, Coop Carbone, Canada • Jean R. Soublière, Directeur général, MC2M, Canada

Notes prises lors de l'atelier

DÉFIS :

- Culture d'entreprise (valeurs)
- Intérêts opposés
- Désaccord sur les besoins communs
- Complexité
- Priorités différentes
- Incompréhension | Peur
- Distribution du pouvoir
- Encadrement législatif
- Enjeu social fort pour qui?

LEVIERS :

- Coopération
- Éducation
- Segmenter les approches en s'assurant d'une base commune
- Organiser la représentation de chaque catégorie
- Planification stratégique, buts communs (être une coopérative) – Identité coopérative
- Offrir des opportunités pour réunir toutes les parties prenantes ensemble souvent - comité
- Bien définir les différentes catégories de membres (surtout de soutien)
- Puiser dans la richesse de la diversité (écosystème à l'interne)

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Avoir des buts communs
- Une formule de relation à trouver
- Faire de nombreuses rétroactions et communications
- Coop de deuxième niveau pour trouver des solutions

Résumé

La gouvernance multipartite pose des **défis complexes**, englobant la gestion de cultures d'entreprise fondées sur des valeurs diverses, la résolution d'intérêts opposés, la médiation de désaccords sur des besoins communs, la navigation dans la complexité organisationnelle, l'harmonisation de priorités divergentes, la gestion de l'incompréhension et de la peur, la distribution équitable du pouvoir, la conformité à l'encadrement législatif, et la compréhension des enjeux sociaux, sujets à des interprétations variées par les parties prenantes.

Face à ces défis, des **leviers stratégiques** se profilent. La coopération, l'éducation des parties prenantes, la segmentation des approches pour établir une base commune, l'organisation représentative de chaque catégorie, la planification stratégique fondée sur des objectifs partagés, la création régulière d'opportunités pour réunir toutes les parties prenantes, une définition précise des différentes catégories de membres avec une emphase sur le soutien, et l'exploitation de la richesse de la diversité interne émergents comme des leviers propices à une gouvernance multipartite réussie.

Dans le cadre de l'**interopération**, il devient impératif de définir des objectifs communs entre les parties prenantes, de rechercher une formule de relation adaptée aux particularités du groupe, de promouvoir de fréquentes rétroactions et communications pour assurer un flux continu d'informations, et d'explorer des solutions au niveau coopératif de deuxième niveau pour aborder de manière collective les défis complexes. Ces stratégies sont essentielles pour favoriser une collaboration efficace et une gestion réussie des dynamiques multipartites.

Matière à réflexion sur l'approche holistique intersectorielle

Une gouvernance multipartite a le potentiel de stimuler des innovations sociales et technologiques à l'échelle internationale. La gouvernance multipartite implique la collaboration entre différentes parties prenantes, telles que les coopératives et les mutuelles, le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les institutions académiques, et parfois des organisations internationales. Cette diversité d'acteurs favorise un échange d'idées, de ressources et d'expertise, créant ainsi un environnement propice à l'innovation.

Voici comment une gouvernance multipartite peut contribuer à des innovations sociales et technologiques à l'échelle internationale :

- **Diversité des Perspectives** : La participation de diverses parties prenantes permet d'intégrer une variété de perspectives et d'expériences, favorisant ainsi la créativité et l'innovation.
- **Partage des Ressources** : Les partenariats multipartites facilitent le partage des ressources financières, intellectuelles et matérielles nécessaires à la recherche et au développement de nouvelles idées et technologies.
- **Expertise combinée** : La collaboration entre des entités possédant des expertises diverses peut conduire à des solutions plus complètes et novatrices, surtout lorsque ces expertises sont complémentaires.
- **Accès à un Plus large réseau** : La gouvernance multipartite permet d'accéder à un réseau international plus étendu, offrant des opportunités de collaboration avec des acteurs mondiaux et facilitant la diffusion des innovations.

- **Alignement des objectifs** : En rassemblant des parties prenantes avec des objectifs communs, la gouvernance multipartite peut créer un environnement propice à la réalisation d'innovations significatives qui répondent à des besoins mondiaux.
- **Réduction des barrières** : La coopération entre gouvernements, entreprises et organisations de la société civile peut contribuer à la réduction des barrières bureaucratiques, stimulant ainsi un environnement plus favorable à l'innovation.
- **Impact social positif** : Les initiatives multipartites sont souvent axées sur des objectifs sociaux et environnementaux, conduisant à des innovations qui résolvent des problèmes critiques au niveau mondial, tels que le changement climatique, la pauvreté, ou les crises humanitaires.
- **Normes internationales** : La gouvernance multipartite peut également jouer un rôle dans l'établissement de normes internationales pour les nouvelles technologies, favorisant ainsi l'adoption et l'interopérabilité à l'échelle mondiale.

En résumé, une gouvernance multipartite bien structurée et collaborative peut certainement être un catalyseur pour l'innovation sociale et technologique à l'échelle internationale, créant des solutions qui peuvent avoir un impact significatif dans un contexte mondial.

Atelier Mise en réseau des coopératives et des organisations non coopératives en vue d'une autonomisation locale

<p>15 h</p> <p>Facilitatrice</p> <p>Panelistes</p>	<p>Mise en réseau des coopératives et des organisations non coopératives en vue d'une autonomisation locale : Les coopératives ne sont qu'un des ingrédients de l'écosystème solide et diversifié, nécessaire pour soutenir une économie coopérative et une économie sociale et solidaire plus large et dynamique. Cet atelier explore la gamme d'ingrédients, de rôles et d'organisations qui ont permis de créer des points chauds régionaux pour la coopération.</p> <p>Jessica Cabana, Conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse, CQCM, Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mary Nirlungayuk, Vice-présidente, Services coopératifs, Coopératives de l'Arctique, Canada • Elena Badeanschi, Coordinatrice des activités et projets internationaux, Federazione trentina della cooperazione, Italie • Hazel Corcoran, Directrice exécutive, Fédération canadienne des coopératives de travail, Canada • Claude-André Guillotte, Directeur de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles (IRECUS) de l'Université de Sherbrooke, Canada
--	---

Notes prises lors de l'atelier

3 DÉFIS :

- Valeurs non alignés (il faut prendre le temps de faire notre recherche pour savoir avec qui collaborer, et c'est rare que les entreprises lucratives privées soient alignées, mais souvent nécessaire à survenir au besoin des membres ou à la conversion d'entreprises – préférence d'identifier des organismes qui peuvent être convertis en Coopératives)
- Temps et capacité, surtout pour développer des liens informels (cela pousse le potentiel de voir une stratégie macro de transformation économique et sociale)
- Sensibilisation et connaissances (à propos du mouvement coopératif et du modèle. Les écoles ne parlent pas assez des coopératives aux gens qui veulent se lancer en affaires, ou des gens qui veulent vendre leurs compagnies. De plus en plus c'est un modèle qui répond au besoin des jeunes du aux valeurs écologique, sociale ainsi qu'économique.

LEVIERS :

- Joindre des mouvements pour augmenter notre capacité de plaider pour les intérêts politiques, joindre ou initier des mouvements ou des campagnes qui sont transformatives, innovatrices et contemporaines (exemple déficit 50 / 30)
- Les coopératives sont des modèles qui sont robustes – et pérennité – vue d'ensemble long terme. Nous pouvons être un acteur majeur dans l'autonomisation (empowerment) locale.

STRATÉGIE D'INTERCOOPÉRATION - MEILLEURE PRATIQUE :

- Vues globales du potentiel de plusieurs types de collaborations qui sont formels et informels (et leurs forces respectives)
 - Formel (avec des entreprises qui ont les mêmes valeurs comme les écoles, des OBNL, des collectives, des mouvements de syndicat, politiques)

- Ou informel (même si nous ne sommes pas en collaboration directe il y a des alliées retrouver un peu partout qui peut permettre à une collaboration alliée ou de bénéfices mutuels)

Résumé

Le principal **défi** réside dans l'alignement des valeurs, nécessitant une recherche approfondie pour identifier des partenaires potentiels, étant donné que les entreprises lucratives privées ne sont souvent pas alignées. Toutefois, ces collaborations sont parfois nécessaires pour répondre aux besoins des membres ou convertir des entreprises en coopératives. Il est préférable d'identifier des organismes susceptibles d'être convertis en coopératives.

La contrainte de temps et de capacité, notamment pour développer des liens informels, limite le potentiel de mise en œuvre d'une stratégie macro de transformation économique et sociale. Il existe également un manque de sensibilisation et de connaissances sur le mouvement coopératif, en particulier dans le contexte entrepreneurial. Le modèle coopératif répond aux besoins croissants des jeunes en raison de ses valeurs écologiques, sociales et économiques.

Pour surmonter ces défis, certains leviers sont présents. Il est crucial de rejoindre des mouvements pour renforcer la capacité de plaider en faveur des intérêts politiques. La participation ou l'initiation de mouvements et de campagnes transformateurs et innovants, tels que le défi 50/30, peut être un levier puissant. Les coopératives, en tant que modèles robustes, offrent une vision à long terme de la pérennité et peuvent jouer un rôle majeur dans l'autonomisation locale.

Au niveau des bonnes pratiques, une approche holistique implique de considérer le potentiel de collaborations formelles et informelles, chacune ayant ses forces spécifiques. Les collaborations formelles peuvent se faire avec des entreprises partageant les mêmes valeurs, des écoles, des OBNL, des collectives, des mouvements syndicaux et politiques. Les collaborations informelles, bien que non directes, peuvent impliquer des alliés présents dans divers contextes, permettant des collaborations mutuellement bénéfiques. La compréhension globale de ces différentes formes de collaboration est essentielle pour maximiser les opportunités de succès.

Matière à réflexion sur la création de points chauds régionaux favorables à la coopération

Les coopératives, bien que constituant un élément essentiel de l'économie coopérative et sociale, ne représentent qu'un aspect d'un écosystème plus vaste et diversifié. La construction d'une économie coopérative et solidaire dynamique nécessite un ensemble d'éléments variés, chacun jouant un rôle crucial dans le soutien et la croissance de ces modèles économiques alternatifs.

Les coopératives et les mutuelles peuvent jouer un rôle clé dans la création de points chauds régionaux favorables à la coopération en apportant leur contribution à la richesse et à la diversité des éléments nécessaires. Voici quelques façons dont ils peuvent contribuer :

- **Modèles économiques inclusifs** : Les coopératives sont fondées sur des principes démocratiques et participatifs. Elles peuvent intégrer une diversité de parties prenantes, y compris les travailleurs, les clients et les communautés locales, dans le processus décisionnel. Cela favorise une répartition plus équitable de la richesse et contribue à l'inclusion économique.

- Formation et sensibilisation : Les coopératives et les mutuelles peuvent jouer un rôle actif dans la sensibilisation et la formation des membres de la communauté sur les avantages des modèles coopératifs. Ils peuvent collaborer avec des institutions éducatives pour intégrer des programmes éducatifs sur la coopération dans les curriculums, contribuant ainsi à développer une compréhension approfondie de ces modèles.
- Réseautage et collaboration : Les coopératives peuvent favoriser des liens informels et formels avec d'autres organisations, y compris des mutuelles, des ONG, des entreprises sociales et des initiatives communautaires. Ces partenariats élargissent la portée et l'impact des actions coopératives, créant ainsi une toile de relations qui soutient la coopération régionale.
- Soutien aux initiatives locales : Les coopératives peuvent fournir un soutien financier et logistique aux initiatives locales qui favorisent le développement durable, la responsabilité sociale et l'inclusion. En investissant dans des projets communautaires, elles contribuent à la création de points chauds régionaux axés sur la coopération et le bien-être commun.
- Plaidoyer politique : Les coopératives et les mutuelles peuvent s'engager dans des efforts de plaidoyer auprès des autorités locales et nationales pour promouvoir des politiques favorables à l'économie sociale et solidaire. Cela peut inclure des incitations fiscales, des programmes de financement spécifiques et des réglementations encourageant la création et la croissance des coopératives.
- Participation aux mouvements sociaux : En s'impliquant dans des mouvements sociaux plus vastes, les coopératives et les mutuelles peuvent contribuer à des initiatives transformatrices. Cela pourrait inclure des campagnes pour sensibiliser le public, influencer les politiques et créer un environnement propice à la coopération et à la solidarité.

En rassemblant ces éléments, les coopératives et les mutuelles deviennent des acteurs essentiels dans la construction d'un écosystème régional favorable à la coopération. Leur engagement actif peut inspirer d'autres acteurs à rejoindre cette dynamique, créant ainsi des points chauds régionaux où la collaboration et la solidarité économique prospèrent.